

PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

CYCLE DE
PROGRAMME HUMANITAIRE
2023-2024
PUBLIÉ EN FEVRIER 2023



À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de réponse humanitaire est une présentation de la réponse stratégique coordonnée conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les preuves des besoins décrits dans l'Aperçu des besoins humanitaires et y répond.

PHOTO DE COUVERTURE

Masisi, Nord - Kivu, mars 2022

Une fille sur un site des personnes déplacées

Photo : OCHA/Endurance Lum Nji

Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la part du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.

Pour consulter les mises à jour les plus récentes



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. OCHA s'efforce de surmonter les obstacles empêchant l'assistance humanitaire d'atteindre les personnes affectées par des crises et est chef de file dans la mobilisation de l'assistance et de ressources pour le compte du système humanitaire.

www.unocha.org/drc

twitter.com/UNOCHA_DRC

rw response

Le site "ReliefWeb Response" fait partie de l'engagement d'OCHA envers la communauté humanitaire pour s'assurer que les informations pertinentes en cas d'urgence humanitaire sont disponibles pour faciliter la compréhension de la situation et la prise de décision.

<https://response.reliefweb.int/democratic-republic-congo>

Humanitarian Action

ANALYSING NEEDS AND RESPONSE

Le site « Humanitarian Action » fournit une vue d'ensemble sur le monde humanitaire, présentant des tendances globales ainsi que l'ensemble des plans humanitaires de l'année à venir. Humanitarian Action sert également de plateforme de publication pour les données de planification, de suivi de la réponse, et de suivi financier de chaque plan de réponse. Il permet aux utilisateurs de bénéficier de données mises à jour tout au long de l'année, à mesure que les équipes actualisent leur analyse des besoins et leurs plans d'intervention.

<https://www.humanitarianaction.info/>



Le Service de suivi financier (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

<https://fts.unocha.org/>

Table des Matières

03	Avant-propos du Coordonnateur humanitaire
05	Aperçu du plan de réponse
07	Réponse planifiée
08	Partie 1 : Stratégie de réponse
09	1.1 Approche stratégique
12	1.2 Coordination
13	1.3 Objectifs stratégiques et approches de la réponse
14	1.4 Capacités opérationnelles, accès et vision stratégique
16	1.5 Suivi de la réponse
18	Partie 2 : Plans de réponse sectoriels
19	2.1 Abris & Articles ménagers essentiels (AME)
22	2.2 Coordination/Gestion des camps(CCCM)
23	2.3 Eau, hygiène et assainissement (EHA)
24	2.4 Education
26	2.5 Nutrition
28	2.6.1 Protection générale
29	2.6.2 Protection de l'enfance
31	2.6.3 Logement, terre et propriété
32	2.6.4 Lutte anti-mines
33	2.6.5 Violences basées sur le genre
34	2.7 Santé
36	2.8 Sécurité alimentaire
38	2.9 Assistance multisectorielle aux personnes réfugiées
39	2.10 Groupe de travail transferts monétaires à usages multiples
40	Partie 3 : Annexes
41	3.1 Et si rien n'est fait
43	3.2 Cadre de suivi intersectoriel
45	3.3 Comment contribuer?
46	3.4 Acronymes
47	3.5 Notes finales

Avant-propos du Coordonnateur humanitaire

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays de contrastes et d'opportunités, au potentiel humain et naturel impressionnant, un pays solution, notamment en lien avec les questions de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique. Cependant, ce pays à fort potentiel de développement socio-économique reste classé au 179^{ème} rang sur 191 sur l'indice de développement humain, et demeure confronté, depuis plus de deux décennies, à une des crises humanitaires les plus complexes et sévères au monde, surtout à l'Est du pays.

En 2022, la situation humanitaire ne s'est guère améliorée, en raison d'une situation sécuritaire – vecteur principal de la crise – qui s'est détériorée avec la résurgence des violences armées à l'Est et l'émergence de nouvelles crises dans des zones généralement épargnées par la violence, notamment dans les provinces du Maï-Ndombe et du Kivu. La résurgence du M23 a marqué l'année 2022 et a eu des conséquences humanitaires sévères, avec notamment des déplacements de population supplémentaires dans le Nord-Kivu, en plus d'avoir des effets indirects sur d'autres provinces du pays, particulièrement en Ituri. Des progrès ont par contre été enregistrés en termes de stabilisation dans d'autres provinces, y compris au Tanganyika. Les conflits armés et les violations flagrantes des droits de l'homme, notamment les violences sexuelles et les violations graves à l'encontre des enfants, continuent de pousser des millions de personnes à rechercher la sécurité loin de chez elles : plus de 5,7 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays, soit le nombre le plus élevé du continent africain.

Dans l'ensemble du pays, 26,4 millions de personnes – soit un Congolais sur quatre – sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, malgré l'impressionnant potentiel agricole du pays. La malnutrition aiguë touche 6,4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans. Enfin, des épidémies évitables de rougeole, de fièvre jaune, de choléra et de paludisme continuent de faire des ravages considérables.

Chaque heure en RDC, quatre femmes meurent pendant l'accouchement ou des suites d'une grossesse. Le pays se classe parmi ceux ayant le taux de mortalité infantile le plus élevé au monde : 70 sur 1 000 naissances vivantes. Les crises multiples continuent d'exposer les femmes et les filles au risque de violence basée sur le genre, y compris le viol utilisé comme arme de guerre.

Je voudrais par ailleurs rappeler qu'à l'heure où des frontières se ferment à travers le monde pour ceux/celles qui fuient les conflits ou les catastrophes naturelles, la RDC a toujours été une terre d'accueil. Le pays héberge actuellement plus de 500 000 réfugiés en provenance des pays voisins. Une grande majorité des déplacés internes sont par ailleurs accueillis au sein de communautés hôtes, ce qui fait également montre d'une forte solidarité communautaire.

En 2023, la stratégie de réponse continuera à se concentrer sur les conséquences des cinq impacts humanitaires qui définissent l'analyse de sévérité intersectorielle : mouvements de population, insécurité alimentaire, malnutrition, épidémies et incidents de protection.

L'équipe humanitaire pays veillera à garantir la qualité de l'assistance humanitaire fournie, en faisant progresser la redevabilité à l'égard des populations ciblées, la responsabilité et l'engagement communautaire. Les objectifs stratégiques de la réponse sont axés sur la réponse aux besoins urgents et l'amélioration des conditions de vie.

Des indicateurs stratégiques ont été ajoutés pour évaluer la satisfaction des personnes affectées sur l'assistance reçue, leur niveau de confiance dans les acteurs humanitaires, ainsi que leur connaissance et leur utilisation des mécanismes de retour d'information, réaffirmant que les personnes que nous servons sont au centre de toutes nos actions. Une autre série d'indicateurs a été ajoutée pour identifier les capacités des acteurs humanitaires à prévenir l'exploitation et les abus sexuels, à identifier et répondre à la violence sexuelle, à assurer la transversalité de la protection dans l'assistance humanitaire et à garantir

que l'assistance est sensible au genre, à l'âge, et aux besoins des groupes minoritaires. Atteindre les personnes les plus vulnérables, dont celles vivant avec un handicap, est une priorité. A cet effet, nous avons veillé à ce que la réponse à toutes les crises dans le pays prenne en compte les besoins spécifiques des personnes vivant avec un handicap et les risques de protection auxquels elles sont exposées. La stratégie place également le partenariat avec les organisations et associations congolaises au cœur de la réponse, de même que le renforcement des systèmes locaux et la valorisation de solutions locales.

S'attaquer de manière cohérente, à travers des efforts collectifs avec les acteurs de développement et de la paix, aux facteurs et aux causes qui créent les besoins humanitaires et rechercher des solutions durables nous concernera au plus haut point. De même, il conviendra de toujours prioriser plus les questions de prévention, de gestion des risques, de préparation à la réponse, de manière à prévenir et mitiger les crises et de ce fait réduire les besoins humanitaires. Au-delà des conflits, il y a également lieu de s'attaquer aux causes structurelles, aux déficits de développement, qui entraînent des besoins chroniques. Les conversations autour du Nexus humanitaire - développement - paix (HDP) ont permis de faire certaines avancées en RDC, notamment dans les provinces du Kasai, Kasai Central et Tanganyika. Dans cette perspective, l'EHP a décidé d'une stratégie pluriannuelle 2023-2024 devant permettre aux acteurs humanitaires d'accroître la collaboration avec les acteurs du développement et de la paix, en lien avec l'approche Nexus HDP, et d'assurer l'alignement entre le HRP et d'autres initiatives de planification stratégique telles que le Cadre d'assistance au développement durable des Nations unies (UNSDCF 2020-2024). Il conviendra sur la période 2023-2024 d'œuvrer de manière déterminée et ciblée, avec tous les acteurs concernés, étatiques, non-étatiques, centraux, provinciaux, nationaux, internationaux, publics, privés pour que ces stratégies se concrétisent avec des résultats effectifs et mesurables, y compris dans certaines des provinces les plus touchées par la crise humanitaire.

L'accès des acteurs humanitaires aux populations dans le besoin et l'accès de celles-ci aux services sociaux de base demeurent aussi essentiels. Rien qu'en 2022, au moins 860 000 personnes ont été privées à un moment ou à un autre d'une assistance vitale, parfois pendant de longues périodes. Les incidents sécuritaires et les attaques ciblées contre les humanitaires en RDC sont un grand défi pour l'accès humanitaire. En 2022, on a recensé environ 293 incidents de sécurité affectant directement les travailleurs humanitaires et les biens humanitaires contre

292 incidents en 2021. Neuf humanitaires ont été tués en 2022, 21 enlevés et 23 blessés. La menace d'enlèvement contre les humanitaires, les conflits localisés et l'insécurité qui sévissent sur plusieurs axes routiers sont parmi les contraintes les plus critiques qui affectent les opérations humanitaires. Dans le même temps, les contraintes administratives et la faible infrastructure routière continuent à être des importantes contraintes pour l'accès. On note aussi depuis 2021 une érosion nette du respect du caractère civil des camps de déplacés et une augmentation des attaques contre des services médicaux et autres infrastructures civiles. Celles-ci, y compris les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles, y compris les unités médicales telles que les hôpitaux, sont strictement prohibées par le droit humanitaire international. Nous appelons toutes les parties prenantes au conflit à garantir aux acteurs humanitaires un accès rapide, sûr et sans entraves à toutes populations affectées, dans le respect des principes humanitaires de neutralité, indépendance, humanité et impartialité.

Au nom des millions de Congolais, hommes, femmes et enfants contraints de vivre dans des conditions difficiles en raison de l'insécurité et de ses conséquences humanitaires, je voudrais remercier les bailleurs des fonds pour leur générosité, et les exhorter à continuer à prêter une attention particulière à ce pays. Leurs contributions financières sont essentielles aux interventions humanitaires comme aux interventions de Nexus humanitaire-développement- paix. Je les encourage notamment à contribuer à travers le Fonds Humanitaire pays, un instrument clé pour renforcer la coordination des interventions ainsi que l'appui aux organisations nationales et à l'agenda de la localisation.

Je tiens à adresser ma profonde reconnaissance au Gouvernement congolais, aux communautés locales, aux partenaires humanitaires, ainsi qu'aux bailleurs de fonds pour leur engagement et soutien sans faille aux efforts visant à fournir une assistance vitale aux congolaises et congolais les plus vulnérables. Je me réjouis de continuer à travailler avec tous et toutes pour faire en sorte que l'aide humanitaire atteigne ceux qui en ont le plus besoin et complète les activités à plus long terme qui permettent à la population de se développer et de prospérer.

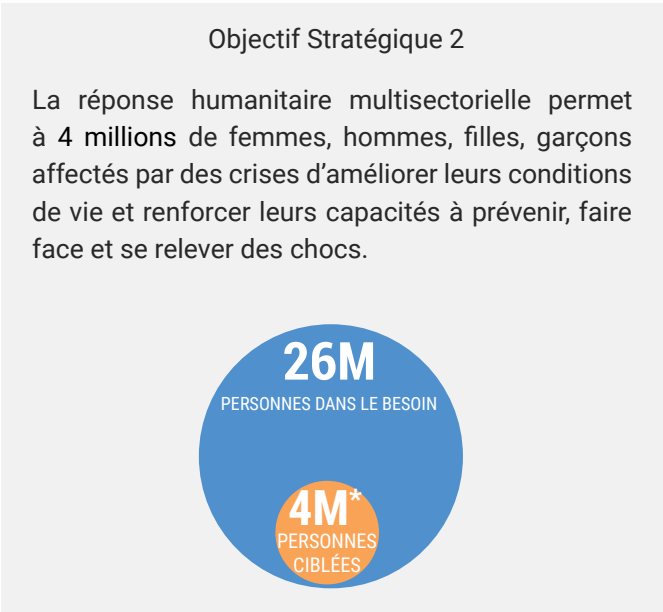
On est ensemble!



Bruno Lemarquis
Coordonnateur Humanitaire

Aperçu du plan de réponse

PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
26,4M	10M	\$2,25Md	489



* Un sous groupe des 10 millions mentionnés dans l'objectif stratégique 1

Chiffres clés du plan de réponse:

Par groupes ciblés

GRUPE	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIIN CIBLES
Personnes déplacées internes (PDI)	2,9M	2,9M	
Personnes retournées	1,3M	1,3M	
Famille d'accueil	746k	746k	
Réponse aux réfugiés	521k	521k	
Enfants	14,2M	5,3M	
Pers. à risque de VBG	1,1M	171k	
Femmes enceinte& allaitantes	2,1M	802k	
Pers. handicapées	3,96M	1,5M	

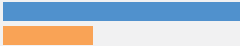
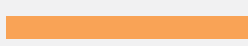
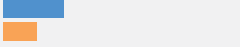
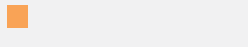
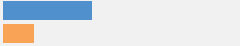
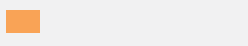
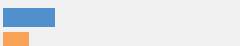
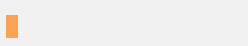
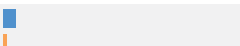
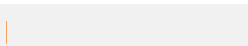
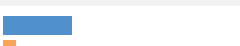
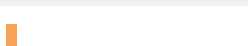
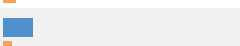
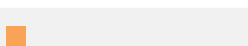
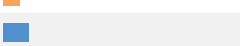
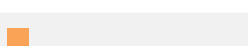
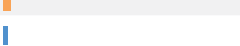
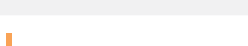
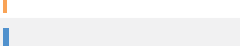
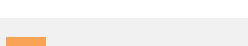
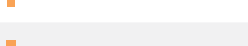
Par groupes genre

GRUPE	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIIN CIBLES	% CIBLES
Garçons	7,1M	2,7M		27%
Filles	7,1M	2,7M		27%
Hommes	5,9M	2,2M		22%
Femmes	6,3M	2,4M		24%

Par groupes d'âge

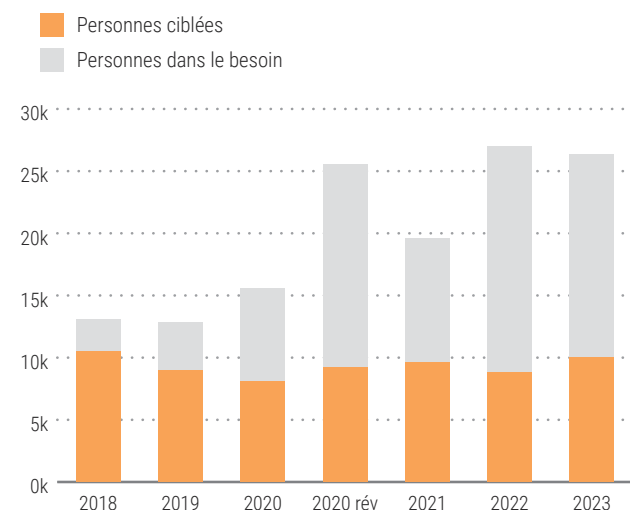
AGE	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIIN CIBLES	% CIBLES
Enfants (0-17)	14,2M	5,3M		54%
Adultes (18-64)	11M	4,2M		42%
Agées (65+)	1,2M	471k		4%

Réponse par Cluster

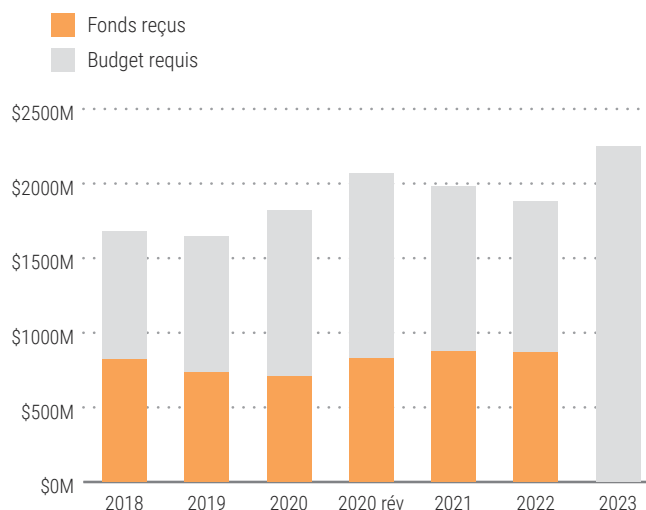
CLUSTERS/SOUS-CLUSTERS	PERSONNES DANS LE BESOIN	PERSONNES CIBLÉES	BESOIN CIBLES	FONDS REQUIS EN 2023 (\$)
 Sécurité alimentaire	26,4M	10M		\$1 069,9M 
 Santé	7,4M	5,5M		\$173,8M 
 Eau, hygiène et assainissement	6,8M	3,7M		\$91,8M 
 Nutrition	6,4M	4M		\$272,2M 
 Protection	9,9M	3,4M		\$146,5M 
 Protection de l'enfance	3,9M	1,2M		\$37,9M 
 Protection générale	5,7M	2,8M		\$50,2M 
 Logement, terre et propriété	2,6M	1,1M		\$12,8M 
 Lutte anti-mines	1,4M	430k		\$1,8M 
 Violences basées sur le genre	7,6M	1,4M		\$43,9M 
 Abris	3,3M	935k		\$84,4M 
 Articles ménagers essentiels	2,9M	1,8M		\$49,7M 
 Education	2,8M	842k		\$95M 
 CCCM	490k	444k		\$22,8M 
 Réponse pour les Réfugiés	573k	573k		\$171,9M 
 Logistique	N/A	N/A		\$33,4M 
 Coordination	N/A	N/A		\$40M 
Transversales	N/A	N/A		\$1,5M 

Historique des tendances

RÉPONSE HUMANITAIRE (2018 - 2023)

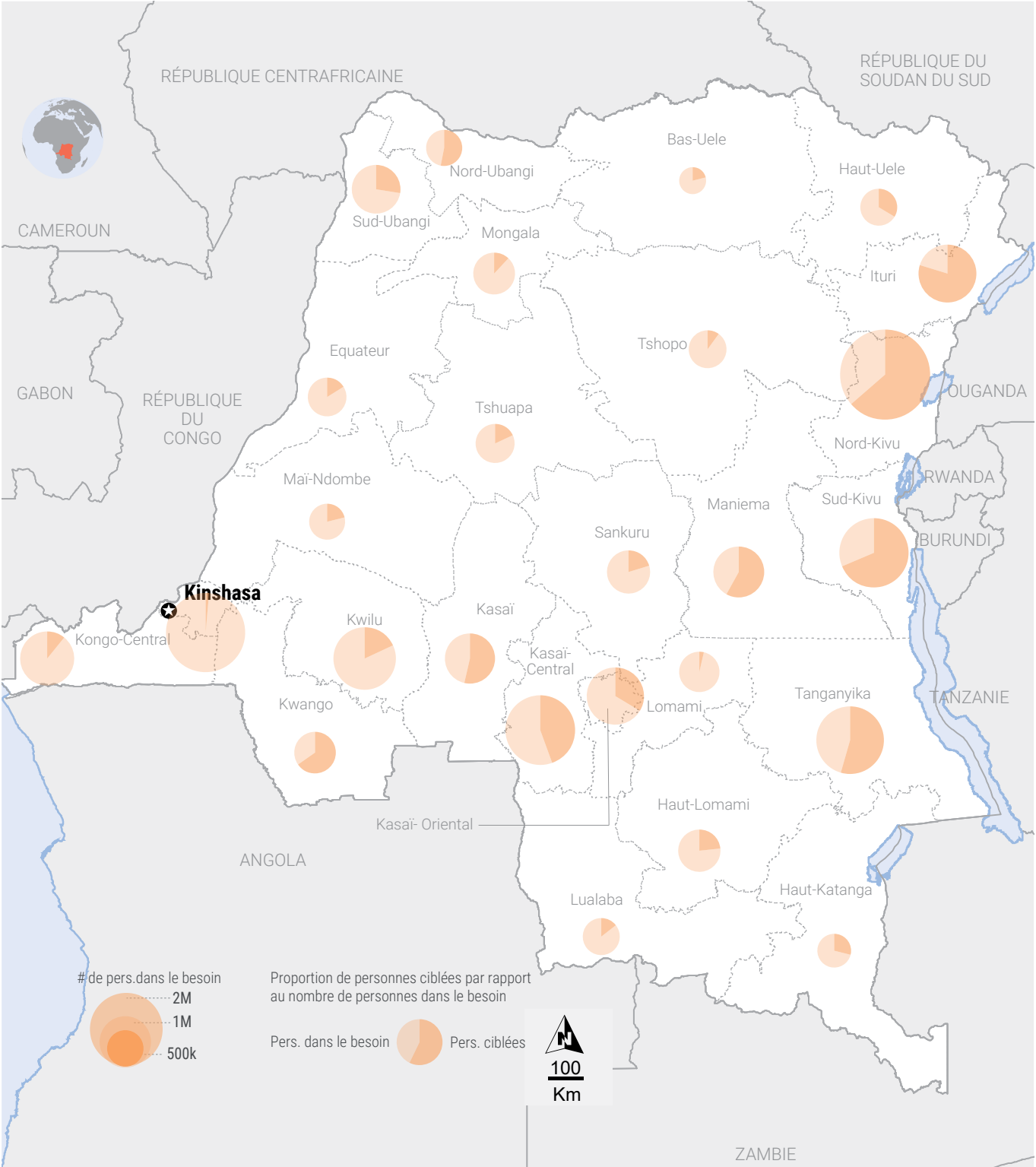


BESOINS FINANCIERS (\$)



Réponse planifiée

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES	ENFANTS	PERS. EN SITUATION DE HANDICAP
26,4M	10M	50,6%	54,3%	15%



Les appellations employées dans le rapport et la présentation des différents supports n'impliquent pas d'opinion quelconque de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni de la délimitation de ses frontières ou limites géographiques.

Partie 1 : **Stratégie de réponse**

MASISI/NORD-KIVU, MARS 2022

Photo: OCHA/Endurance Lum Nji



1.1. Approche stratégique

Un cadre stratégique de réponse pluriannuel sur deux ans (2023–2024)

Selon les analyses publiées dans l'Aperçu des besoins Humanitaires (HNO) en janvier 2023, il y aura en 2023 un risque de dégradation du contexte en raison des conflits, des catastrophes liées aux aléas naturels, des épidémies et d'autres causes structurelles. Il est par conséquent possible que la situation humanitaire continue à se détériorer en 2023. Dans sa stratégie de réponse, la communauté humanitaire concentrera **ses efforts sur les zones où les vulnérabilités sont les plus criantes, tout en veillant à ne pas négliger le reste du pays**, en fonction également de ses ressources humaines, logistiques et financières.

A travers le **renforcement et l'opérationnalisation de l'approche Nexus humanitaire-développement-paix** dans les provinces où des progrès sont notés en termes de stabilité, en lien avec la situation sécuritaire, il s'agira d'adresser les causes structurelles et profondes des vulnérabilités tout en renforçant les liens entre la réponse humanitaire, la réconciliation pacifique et les initiatives de développement, et ce de manière à réduire les besoins humanitaires.

Le cadre stratégique de réponse insiste particulièrement sur la **redevabilité des acteurs humanitaires envers les personnes et les communautés affectées (AAP)**, à travers l'architecture informationnelle mise en place pour recueillir leur satisfaction vis-à-vis de l'assistance reçue, et leur niveau de confiance dans les acteurs humanitaires, entre autres. Les acteurs humanitaires œuvreront également à :

- Prévenir **l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)**;
- Identifier, **atténuer et répondre à la violence sexuelle et sexiste (VBG)**;
- Assurer la **centralité de la protection** dans l'ensemble de leurs interventions, et ;
- Garantir que l'assistance fournie soit **sensible aux besoins spécifiques selon le genre et l'âge des personnes assistées**.

La stratégie se concentre également sur l'avancement de **la localisation** pour renforcer le rôle et la place des **organisations et associations nationales et locales** dans

la planification, les prises de décisions stratégiques, et la réponse. Enfin, à travers un engagement renforcé auprès des communautés et des parties prenantes, notamment les parties aux conflits et les autorités, la communauté humanitaire intensifiera ses efforts pour permettre aux populations d'accéder à l'assistance humanitaire, et son acheminement vers ceux dont la survie en dépend.

La stratégie de réponse humanitaire s'alignera sur **les objectifs stratégiques** ci-dessous **définis par l'Équipe humanitaire pays (EHP)** :

1. L'assistance d'urgence multisectorielle répond de manière opportune, adéquate, et adaptée aux besoins vitaux de 10 millions de femmes, hommes, filles, garçons avec une attention particulière aux groupes vulnérables.
2. La réponse humanitaire multisectorielle permet à 4 millions¹ de femmes, hommes, filles, garçons affectés par des crises d'améliorer leurs conditions de vie et de renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.

Ces objectifs mettent l'accent sur la qualité et la rapidité de la réponse à la lumière des besoins spécifiques rencontrés par tous les groupes de personnes affectées, en insistant sur les groupes qui font face à des situations de vulnérabilité : les personnes affectées par les mouvements de population, les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes survivantes ou à risque de violences sexuelles et basées sur le genre, et les personnes en situation de handicap. Les acteurs articuleront leurs réponses autour de ces objectifs en intégrant également les thématiques transversales susmentionnées.

Afin de mieux mesurer les progrès réalisés par la communauté humanitaire dans la fourniture de l'assistance aux besoins vitaux et le soutien à l'amélioration des conditions de vie, le cadre stratégique de la réponse est élaboré pour deux ans : 2023 et 2024. Seuls l'analyse des besoins, le ciblage et les fonds requis seront mis à jour afin de dégager les chiffres clés de la réponse pour 2024.

La redevabilité envers la population affectée

Les deux prochaines années (2023 et 2024) auront comme fil directeur **la qualité de l'assistance humanitaire, la redevabilité des acteurs humanitaires envers les populations, et la réduction des besoins humanitaires à travers une réduction des vulnérabilités**. Pour cela, l'Équipe humanitaire pays s'est donnée cinq domaines de responsabilité prioritaires pour parvenir à une réponse protectrice, digne, redevable et de qualité. Il s'agit notamment de la redevabilité envers les populations affectées (AAP), de la centralité de protection, y compris la protection de l'enfance, de la transversalité du genre et l'âge dans l'action humanitaire, de la réduction des risques de VBG, et de la protection de la population contre l'exploitation et abus sexuels (PEAS).

Les personnes affectées par les crises continueront d'être placées au centre de l'action humanitaire, avec une attention particulière à la prise en compte des différences individuelles et aux spécificités selon les groupes de genre, d'âge et le handicap, en conformité avec la stratégie AAP. Les différentes analyses de perceptions menées en 2022² ont fait ressortir plusieurs défis à partir desquels les priorités suivantes ont pu être dégagées :

1. L'harmonisation du partage d'informations avec les personnes affectées, tout en prenant en compte les spécificités par âge, sexe, diversité ;
2. L'identification et l'opérationnalisation d'approches et mécanismes innovateurs pour améliorer la participation des groupes vulnérables et exclus ;
3. Le pilotage d'un mécanisme collectif de redevabilité, incluant également des aspects d'engagement et communication avec les communautés ; et
4. Le renforcement des capacités du personnel humanitaire, y compris en gestion des plaintes.

A travers un ensemble d'objectifs et d'indicateurs liés à la qualité de la réponse, la communauté humanitaire a mis en place un système solide pour suivre ses progrès dans le renforcement de la redevabilité, et adapter la stratégie de la réponse en fonction du feedback reçu. Des sondages réguliers auprès des personnes affectées³ renseigneront un total de huit indicateurs stratégiques de perception, suivis à travers les enquêtes de Ground Truth Solutions. A ceci s'ajoutent des objectifs et indicateurs sectoriels et intersectoriels axés sur la qualité de la réponse, centrés sur la redevabilité.

Les résultats des études de perception, coordonnés par le groupe de travail AAP, constitueront également la boussole pour concevoir et développer un mécanisme collectif de redevabilité qui correspond précisément aux préférences des personnes affectées en matière de partage d'informations à propos de l'aide humanitaire ; de langue de communication privilégiée ; de soumission de feedbacks et plaintes ; et de déboulonner des rumeurs.

Le principe « Ne pas nuire » et la transversalité de la protection

Le principe « ne pas nuire » (do no harm) restera intégré tout au long des interventions pour que l'assistance ne crée jamais de discrimination ou de risques additionnels pour la protection des communautés. Dès lors, la réponse sera développée à travers une approche sensible aux préoccupations sécuritaires et de conflit qui guidera les interventions des acteurs après une étude attentive de l'environnement opérationnel, des besoins de sécurité exprimés par la communauté et des dynamiques de la zone, en termes de conflit, de relation communautaire et de protection. Systématiquement, au cœur de la conception et de la mise en œuvre des activités, le principe « ne pas nuire » sera appliqué avec une vigilance particulière dans les situations suivantes : l'élargissement de l'assistance aux communautés d'accueil les plus vulnérables lors d'intervention pour les personnes déplacées internes ; l'adoption d'une approche globale inclusive lors des interventions dans les zones de retour afin de renforcer les services disponibles pour la communauté entière et non seulement fournir un paquet standardisé aux personnes retournées. Par ailleurs, l'intégration et la prise en compte des aspects liés à la protection transversale par tous les clusters, au niveau stratégique et opérationnel continuera. Les acteurs humanitaires s'assureront que les services fournis soient accessibles à tous et toutes, quelles que soient leurs vulnérabilités.

Souvent discriminées par leur mobilité réduite et leur accès à l'information limité, les personnes âgées et celles en situation de handicap sont deux groupes auxquels les humanitaires apporteront une attention particulière.

La prévention contre l'exploitation et les abus sexuels

Dans le cadre de la politique de tolérance zéro contre l'exploitation et les abus sexuels, la stratégie de l'Équipe humanitaire pays vise à consolider les acquis des années précédentes, tout en renforçant les efforts sur certains

axes en conformité avec les constats de la mission Peer-to-Peer (P2P) de septembre 2021. En collaboration étroite avec les clusters, le réseau Prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS) multipliera notamment les séances de sensibilisation et de formation sur l'exploitation et les abus sexuels, et renforcera le lien avec les institutions du Gouvernement. Les mécanismes de plainte seront davantage harmonisés, entre autres, à travers un référencement fiable des plaintes, y compris celles reçues par la ligne verte inter-agences. En 2023, cette ligne verte sera également dotée d'un système de référencement des cas d'AAP, afin d'assurer la redevabilité envers les personnes affectées utilisant cette ligne verte et d'augmenter la confiance des communautés dans ce mécanisme.

L'approche Nexus : humanitaire, développement et paix (HDP)

L'approche du triple Nexus vise à mieux intégrer les efforts humanitaires avec ceux de développement et de paix. En 2021 et 2022, plusieurs avancées ont été

réalisées par les partenaires engagés dans le Nexus dans trois provinces identifiées comme prioritaires à savoir le Kasai Central, le Kasai, et le Tanganyika.⁴ En 2023 et 2024, l'accent sera mis sur l'opérationnalisation de l'approche Nexus, avec une mise à l'échelle, de manière à avoir un véritable impact en termes de réduction des besoins humanitaires. L'opérationnalisation du triple Nexus se poursuivra dans les provinces du Kasai Central, Kasai et Tanganyika. Il est aussi envisagé d'étendre l'approche Nexus à d'autres provinces, notamment les provinces de l'est fortement impactées par la crise humanitaire, là où les conditions en termes de stabilité seront favorables. Des discussions sont également en cours pour voir comment focaliser plus spécifiquement les efforts dans les provinces concernées sur un résultat collectif en particulier, par exemple : Focus sur le résultat collectif insécurité alimentaire et malnutrition dans le Kasai et le Kasai Central ; Focus sur les retours des populations déplacées dans certains territoires de la province du Tanganyika ; Focus sur les retours des personnes déplacées en Ituri.

KALEMIE/TANGANYIKA, MARS 2022

Les activités génératrices de revenu sont une des voies qui permettent aux personnes déplacées de couvrir leurs besoins
Photo/Endurance Lum Nji



1.2. Coordination

La complexité, le caractère dynamique et l'ampleur géographique de la crise humanitaire en RDC sont autant d'éléments qui confirment la nécessité d'une coordination humanitaire efficace dans le pays. Différentes revues de l'architecture humanitaire, dont la plus récente en septembre 2021, ont permis de constater la nécessité d'avoir des mécanismes simples, plus flexibles et adaptables qui puissent mieux soutenir une réponse efficace aux nombreux besoins humanitaires multisectoriels.

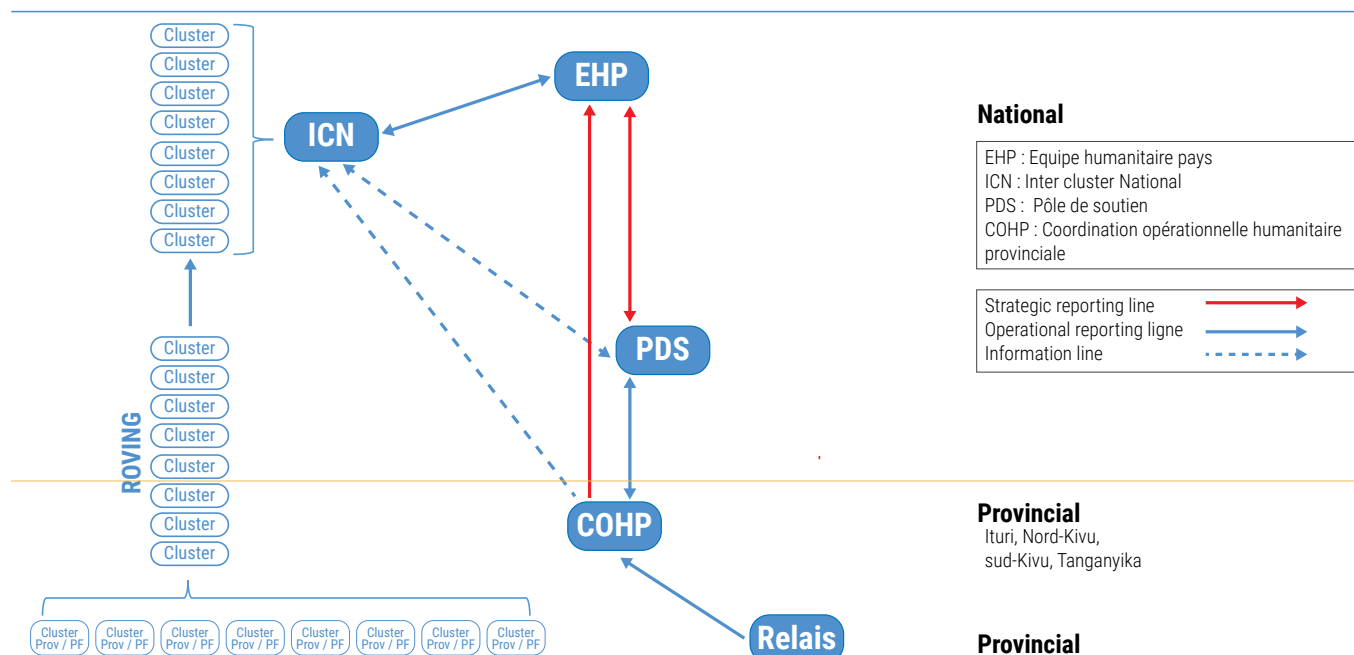
Ainsi, depuis mars 2022, l'Équipe humanitaire pays (EHP) a mis en place une nouvelle architecture humanitaire qui s'appuie principalement sur le **Pôle de soutien (PDS)** mis en place pour améliorer la coordination opérationnelle dans les provinces, les **mécanismes de Coordination opérationnelle humanitaire provinciale (COHP)** dans quatre provinces : Nord-Kivu (Goma), Sud-Kivu (Bukavu), Ituri (Bunia), et Tanganyika (Kalemie), et les **relais humanitaires**, qui sont des mécanismes de coordination humanitaire minimale temporaire. L'évaluation a été menée d'octobre 2022 à janvier 2023 et ses recommandations et leçons apprises permettront d'améliorer l'efficacité de la coordination humanitaire. Par ailleurs, l'analyse des capacités des Clusters menée en septembre 2022 a mis en exergue l'insuffisance des

ressources pour financer les activités de coordination sectorielle/multisectorielle.

La communauté humanitaire va entamer une réflexion pour une possible transition du système de clusters vers un système de coordination hybride, avec les secteurs des services basiques (éducation, santé, nutrition, sécurité alimentaire et eau et assainissement) sous le leadership des autorités de référence. Cela permettrait de renforcer le lien entre l'action humanitaire et les efforts vers le développement, contribuant à promouvoir des solutions adéquates aux problématiques structurelles qui exacerbent les besoins humanitaires.

Depuis 2013, le Gouvernement de la RDC et l'Équipe humanitaire pays se sont dotés d'un cadre d'information et de concertation dénommé **Cadre national de concertation humanitaire (CNCH)** pour établir des liens entre le Gouvernement de la RDC et la communauté humanitaire représentée par l'EHP. Il assure une synergie d'efforts pour une bonne mise en œuvre de l'action humanitaire en RDC. Au niveau provincial, la même structure est activée dans les provinces affectées par la crise humanitaire (**Cadre provincial de concertation humanitaire – CPCH**).

RDC : Architecture de coordination humanitaire 2022

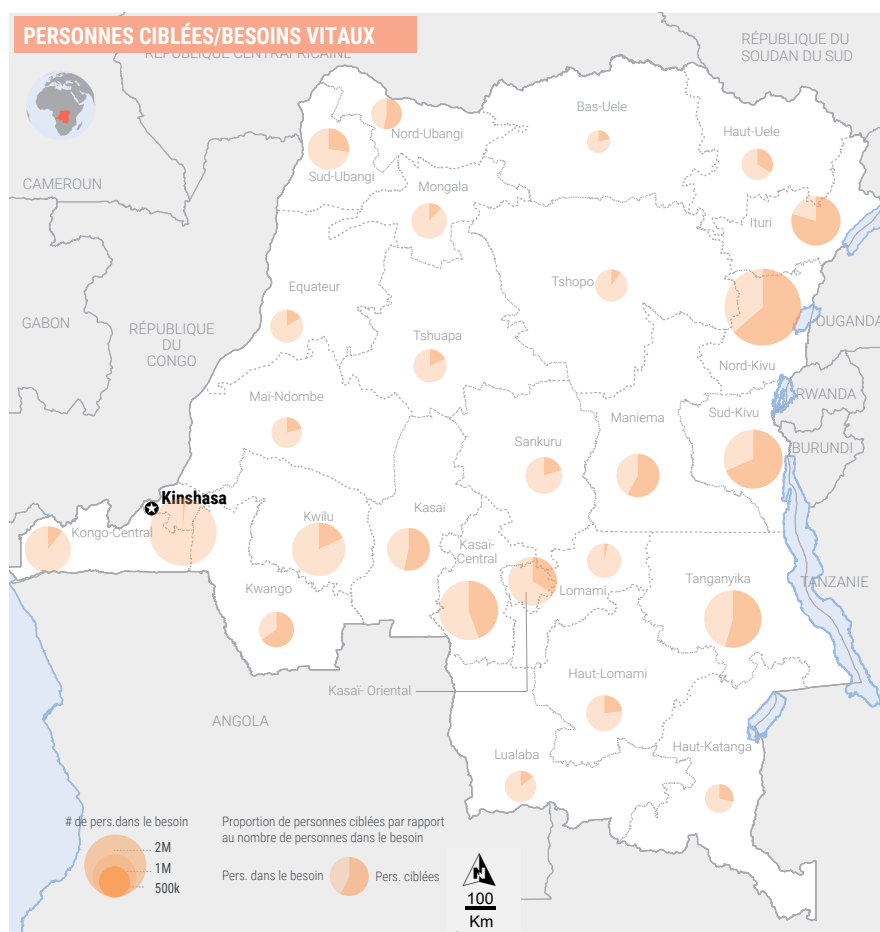


1.3. Objectifs stratégiques et approches de la réponse

1

OBJECTIF STRATEGIQUE 1

L'assistance d'urgence multisectorielle répond de manière opportune, adéquate, et adaptée aux besoins vitaux de 10 millions de femmes, hommes, filles, garçons avec une attention particulière portée aux groupes vulnérables.


10M


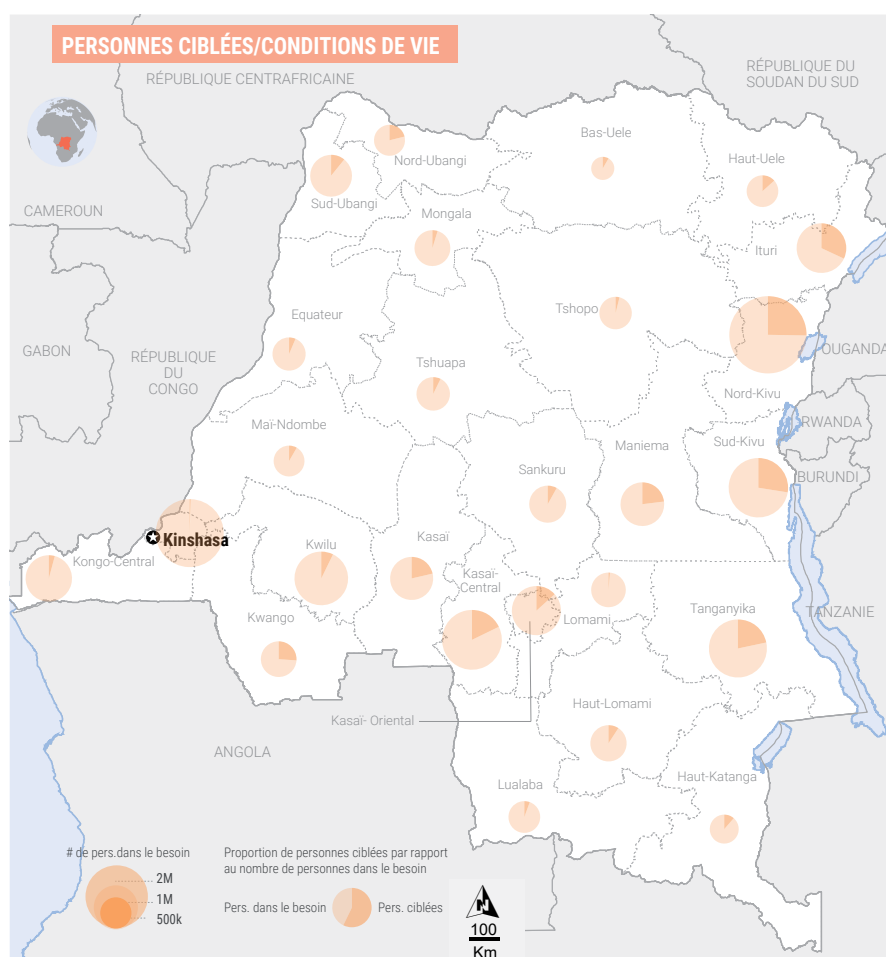
2

OBJECTIF STRATEGIQUE 2

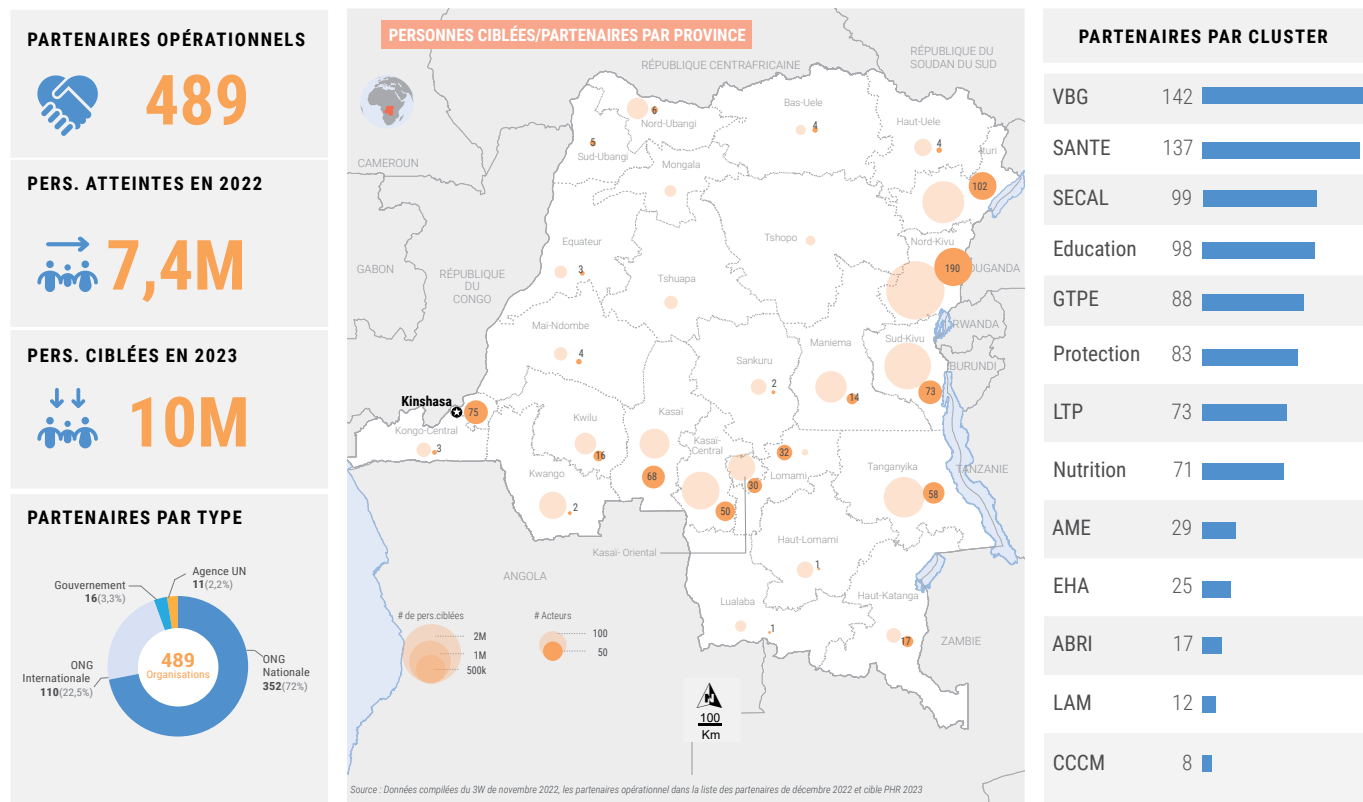
La réponse humanitaire multisectorielle permet à 4 millions de femmes, hommes, filles, garçons affectés par des crises d'améliorer leurs conditions de vie et de renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.


4M*

* Un sous groupe des 10 millions mentionnés dans l'objectif stratégique 1



1.4. Capacités opérationnelles et accès



Analyse des capacités opérationnelles

Environ 489 organisations humanitaires et 16 services étatiques sont partenaires du Plan de réponse humanitaire (PRH) pour 2023-2024. Ces organisations ont fourni de l'aide humanitaire au cours de 2022 dans 494 zones de santé dans toutes les provinces du pays. Les ONG nationales constituent la plus grande proportion de partenaires du PRH pour la RDC (352 organisations), suivies des ONG internationales (110 organisations), des services du gouvernement (16 services), et des agences des Nations Unies (11 organisations). Cette présence a été maintenue malgré d'énormes défis posés par la dégradation du contexte sécuritaire dans certaines provinces, les problèmes d'infrastructures routières et les obstacles administratifs.

Les capacités de réponse sont essentiellement concentrées à l'est du pays notamment dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, et de l'Ituri. En effet, la majorité des acteurs humanitaires interviennent dans

la couverture des besoins générés par les mouvements de populations dont 80% sont occasionnés par les conflits à l'Est du pays. Cette concentration à l'Est du pays influe sur la capacité des acteurs à se mobiliser lors de la survenance d'une crise dans d'autres parties du pays, comme par exemple à la suite des conflits dans la région du Kasai et dans la province du Mai-Ndombe, ou lors des inondations et autres crises épidémiques à l'Ouest. La carte de sévérité des besoins humanitaires a pourtant montré qu'il existe des besoins humanitaires importants dans d'autres régions du pays, notamment causés par la pauvreté, les épidémies, la malnutrition aiguë, l'insécurité alimentaire et les incidents de protection, qui nécessitent tout autant d'être suivis par les acteurs de la réponse, et cela devrait se refléter à travers une plus grande couverture géographique opérationnelle.



MASISI/NORD-KIVU, MARS 2022

Photo OCHA/Endurance Lum Nji

Accès humanitaire

L'accès humanitaire continue d'être entravé par des défis multiples, notamment des contraintes physiques, sécuritaires ou administratives. Dans un contexte de prolifération d'acteurs sécuritaires et des groupes armés à l'est du pays, la communauté humanitaire renforcera davantage les mécanismes de coordination civilo-militaire, tout en maintenant l'accent sur les approches basées sur l'acceptation communautaire. En 2023-2024, la communauté humanitaire **intensifiera ses efforts pour améliorer l'accès humanitaire** et parvenir à atteindre les personnes les plus vulnérables. Avec l'objectif de réduire les obstacles que rencontrent les humanitaires dans le déploiement de l'assistance, l'EHP se dotera d'une **stratégie d'accès** qui permettra à la communauté humanitaire de suivre une ligne directrice commune pour le plaidoyer et activités relatives à l'accès humanitaire. Elle s'inscrira notamment en lien avec la Note de cadrage de l'opérationnalisation de la démarche de coordination civilo-militaire (CMCoord) en RDC, adoptée par l'EHP depuis 2021.

Le renforcement de l'**acceptation** dans les zones les plus affectées par les contraintes d'accès sera au cœur de la stratégie de la communauté humanitaire, notamment à travers le renforcement des fora d'accès au niveau provincial (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika). Ces fora auront pour objectif **d'améliorer l'échange d'expérience entre les partenaires humanitaires**, de développer **une analyse commune de l'environnement d'accès**, et de proposer **des solutions opérationnelles** ainsi que des **stratégies de plaidoyer** pour répondre aux contraintes majeures que les organisations rencontrent sur le terrain.

Des formations sur la négociation pour la coordination civilo-militaire et l'accès humanitaire continueront d'être proposées régulièrement aux partenaires humanitaires, particulièrement au niveau local.

En 2023, la communauté humanitaire maintiendra également, à travers le Cadre National de Concertation Humanitaire (CNCH), les contacts rapprochés avec le gouvernement afin de trouver des solutions permettant d'alléger les contraintes d'accès liées aux procédures administratives et aux défis sécuritaires. Par ailleurs, elle plaidera pour la redynamisation des cadres provinciaux de concertation humanitaire (CPCH), notamment au Tanganyika, Nord-Kivu et Sud-Kivu, afin de permettre aux Gouvernements provinciaux et aux acteurs humanitaires d'échanger périodiquement en vue de s'accorder sur le soutien aux organisations humanitaires pour leur faciliter l'accès aux populations en besoin d'assistance humanitaire et de services sociaux de base, dans le respect des principes humanitaires. Des discussions continueront également en bilatéral avec les ministères compétents, notamment sur les défis administratifs, comme les exemptions pour le matériel et programmes humanitaires ainsi qu'une accélération et compréhension commune des procédures touchant les acteurs humanitaires, en particulier les ONG.

Pour une analyse détaillée des contraintes liées à l'accès, se référer au HNO <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/republique-democratique-du-congo-aperçu-des-besoins-humanitaires-2023-janvier-2023>

1.5. Suivi de la réponse

La communauté humanitaire en RDC a défini un cadre de suivi de la réponse humanitaire. Il s'agit d'un processus continu d'évaluation du niveau de réalisation des objectifs stratégiques, spécifiques et sectoriels du Plan de réponse humanitaire (PRH). L'objectif de ce cadre de suivi est double : il permet d'une part de mesurer périodiquement le niveau d'atteinte des objectifs du PRH et les lacunes de la réponse à combler, et d'autre part d'accroître le niveau de redevabilité de la communauté humanitaire envers les populations affectées, les partenaires locaux et les bailleurs.

Suivi des objectifs stratégiques, spécifiques et sectoriels

1. Les objectifs stratégiques et spécifiques multisectoriels seront suivis et mesurés trimestriellement par l'Inter cluster (ICN).
2. Les objectifs sectoriels seront suivis et mesurés par les coordonnateurs des clusters.
3. Les activités seront suivies par les partenaires humanitaires membres des clusters.
4. Les activités de logistique et l'utilisation de l'assistance monétaire à usage multiple seront respectivement suivies par le cluster Logistique et le Cash Working Group (CWG).

Suivi financier

Les ressources financières continueront d'être suivies sur la plateforme en ligne du Service de Suivi Financier (Financial Tracking Service, FTS). Le rapport de suivi trimestriel tiendra compte du suivi du financement effectué à travers FTS. En raison des défis rencontrés pour la déclaration des fonds, les clusters mèneront également des activités de suivi en bilatéral auprès des bailleurs de fonds et des partenaires pour améliorer le niveau de proactivité et de transparence sur le traçage des fonds reçus via FTS.

La redevabilité envers les populations affectées au centre du suivi de la réponse

La communauté humanitaire a identifié huit indicateurs de perception afin de mesurer la qualité de la réponse telle que perçue par les bénéficiaires. Les indicateurs se réfèrent aux deux objectifs stratégiques et portent aussi bien sur la pertinence de la réponse (prise en compte

des préférences des personnes affectées, couverture de leurs besoins vitaux, amélioration de leurs conditions de vie, autonomisation), l'environnement protecteur dans lequel est menée l'assistance humanitaire (confiance aux acteurs humanitaires, sentiment de sécurité lors des distributions) que sur le fonctionnement des mécanismes de plainte.

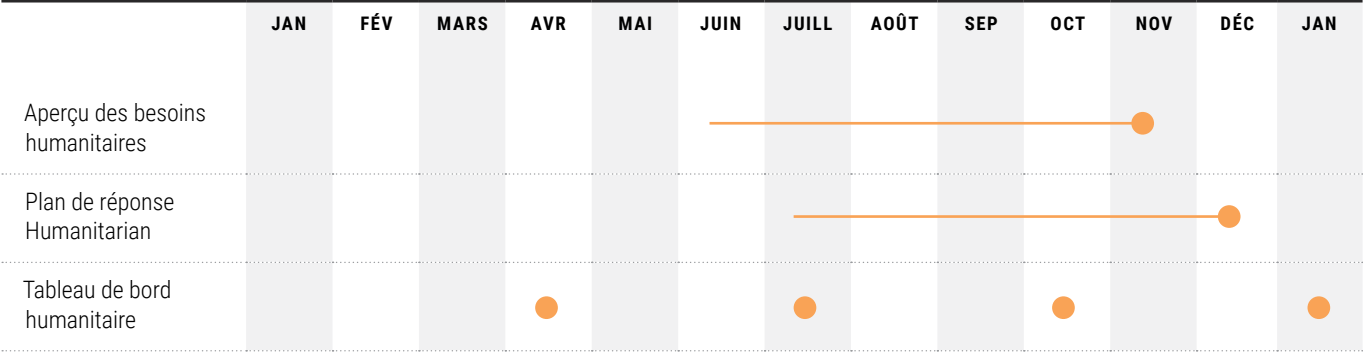
L'inter cluster national et le groupe de travail Thématiques transversales suivront les progrès concernant la prise en compte des thématiques transversales (la redevabilité envers les personnes affectées, la protection transversale, la réduction des risques de VBG, la PEAS, l'inclusion du genre, de l'âge et du handicap).

Périodicité et outils de rapportage

Les données de suivi seront désagrégées au niveau des zones de santé par genre, âge et handicap, et seront communiquées trimestriellement à travers un tableau de bord humanitaire dynamique en ligne sur HPC Tools et un tableau de bord statique disponible sur ReliefWeb Response. À la fin de chacune des deux années de planification 2023 et 2024, un tableau de bord plus complet présentant le bilan de la réponse humanitaire pour l'année sera produit au cours du premier trimestre de l'année suivante (premiers trimestres de 2024 et 2025 respectivement).

Afin de s'assurer de la qualité de mise en œuvre des activités, les clusters effectueront également des visites régulières de suivi des interventions mises en œuvre par les partenaires sur le terrain, ainsi que des enquêtes de suivi post-distribution auprès des personnes atteintes ou des évaluations à la fin des interventions. Ils apporteront également un accompagnement auprès des acteurs humanitaires et gouvernementaux pour renforcer les capacités techniques en matière de collecte, analyse et rapportage de données et améliorer les systèmes de suivi existants.

Calendrier du cycle de programme humanitaire



BENI/NORD-KIVU, AOÛT 2022

Fille déplacée à Beni
Photo OCHA/Endurance Lum Nji



Partie 2 : **Plan de réponse sectoriels**

Pour les détails relatif à la méthodologie de calcul des coûts par secteur, se référer à : <https://reliefweb.int/node/3935088>

RUTSHURU/NORD-KIVU, JUIN 2022

L'école publique de Rugabo - Rutshuru Centre accueille plus de 2 200 personnes déplacées depuis mars 2022 par les violences à Jomba.

Photo OCHA/Endurance Lum Nji



2.1. Abris & Articles ménagers essentiels (AME)



ABRIS

PERS. DANS LE BESOIN



PERS. CIBLÉES



FINANCEMENT REQUIS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



AME

PERS. DANS LE BESOIN



PERS. CIBLÉES



FINANCEMENT REQUIS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



Grandes lignes de la stratégie de réponse

Les lignes stratégiques du Cluster Abris et du Groupe de Travail Articles Ménagers Essentiels (GT AME) reposent sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024: (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. Les réponses du cluster tiendront compte de la situation des personnes affectées par les mouvements de population afin de leur apporter une réponse adaptée à leurs besoins. Elles cibleront les personnes vulnérables parmi les personnes déplacées internes, retournées, leurs familles d'accueil et communautés hôtes, et se baseront sur les paquets standards tels que définis par la stratégie sectorielle du Cluster Abris et du GT AME en RDC.

En 2023-2024, la première phase de la réponse Abris visera à couvrir les besoins vitaux de 477 559 personnes, dont 240 000 femmes (51% des personnes récemment déplacées). Pour le GT AME, cette première phase d'urgence concernera 1 136 713 personnes (64% des personnes récemment déplacées), dont 568 000 femmes et filles parmi lesquelles 300 000 présentent des besoins en kits d'hygiène menstruelle. La seconde partie de la réponse Abris sera destinée à l'amélioration des conditions de vie de 457 569 personnes (49 % des personnes déplacées de plus de six mois), dont 230 000 femmes. Le GT AME ciblera pour cette partie de réponse 626 703 personnes, dont 314 000 femmes dans le besoin.

Les réponses Abris favoriseront une approche communautaire en termes de construction avec une combinaison des modalités adaptées au contexte des zones d'intervention. En revanche, les réponses AME se feront à travers des distributions de kits selon trois modalités d'intervention

utilisées de manière autonome ou mixte (en nature, transfert monétaire ou foire), après analyse du contexte sécuritaire, des marchés et de la protection transversale.

Pour le Cluster Abris et le GT AME, un accent particulier sera accordé aux thématiques transversales et aux synergies intersectorielles. Les interventions Abris tendront à adapter les opérations de manière à limiter les impacts néfastes sur l'environnement. Les réponses Abris et AME incluront le genre et les questions de VBG en promouvant l'équité entre hommes et femmes dans les interventions et en contribuant à un environnement protecteur des femmes et des filles. Les deux réponses seront mises en œuvre à la suite d'évaluations pour identifier et comprendre les besoins spécifiques des ménages. Ainsi, les réponses tiendront compte de l'âge, du genre, du handicap ainsi que des principes de la protection transversale, à savoir la dignité, le "do no harm" (ne pas nuire), la redevabilité, l'accès et la participation et autonomisation. Cette approche permettra de mettre les communautés au cœur de la réponse, elle prendra en compte les communautés hôtes afin de renforcer l'appropriation des interventions ainsi que la résilience des ménages ciblés. Des systèmes de gestion des plaintes innovants ou proactifs seront mis en œuvre en vue de mieux garantir la redevabilité envers les personnes affectées. Les réponses accorderont également une attention particulière aux activités d'évaluation post distribution permettant de mesurer l'impact ou les effets du programme sur les communautés assistées.

Objectifs de la réponse*
Abris

1. L'accès immédiat aux abris/logements d'urgence est assuré pour les personnes déplacées internes et retournées de moins de 6 mois
2. L'accès immédiat aux abris/logements sûrs, adéquats, abordables et respectueux de l'environnement pour les personnes déplacées internes de plus ou moins de 6 mois en famille d'accueil, en centres urbains, en site ou quand elles sont retournées est amélioré avec une réponse en abris favorisant une approche de construction locale et l'utilisation d'une assistance monétaire quand les conditions les permettent
3. Les conditions d'accès au logement décent sont améliorées avec la prise en compte des thématiques transversales (environnement, AAP, LTP, Inclusion, protection, genre).

Objectifs de la réponse*
AME

1. L'accès immédiat aux AME est assuré pour les personnes déplacées internes et retournées ou sinistrées de moins de 6 mois et leurs familles d'accueil ainsi que leurs communautés hôtes extrêmes vulnérables (contribue au SP 1.2).
2. Le bien-être physique et mental des femmes et filles en âge de procréer est assuré à travers la distribution de kits d'hygiène menstruelle.
3. L'accès immédiat aux AME est assuré pour les personnes déplacées internes et retournées de plus de 6 mois à 12 mois et leurs familles d'accueil ainsi que leurs communautés hôtes extrêmement vulnérables .

Les partenaires Abris et AME assureront le référencement des cas de protection de l'enfance conformément à la note conjointe du GT AME et du GTPE. Les réponses Abris et AME prendront en compte des aspects liés au secteur Éducation pour que les partenaires abordent avec les acteurs du cluster Éducation la problématique de l'occupation des écoles par les personnes déplacées internes dans le strict respect du principe de l'innocuité.

Les acteurs Abris se coordonneront avec les acteurs Eau, hygiène et assainissement (EHA) afin d'assurer l'accès aux services EHA aux ménages bénéficiaires d'une réponse Abris en sites et dans la communauté. Dans la mesure du possible, selon les opportunités du contexte et du marché, les interventions Abris et AME prioriseront l'approche d'assistance monétaire pour fournir de l'aide en temps opportun tout en soutenant l'économie locale.

En termes de localisation, les interventions Abris et AME impliqueront au maximum les structures ou organisations locales afin d'aboutir à une stratégie de sortie ou de durabilité optimale. Le cluster Abris et le GT AME soutiendront des initiatives de collaboration entre les organisations partenaires internationales et nationales ou locales, ce qui favorisera notamment le transfert d'expériences. Enfin, les interactions avec les acteurs du développement seront encouragées afin d'aboutir à une stratégie commune sur les solutions durables ou le Nexus au niveau sectoriel.

Indicateurs de suivi de la réponse

Le suivi de la réponse sera effectué à travers les indicateurs suivants grâce à deux outils en ligne et/hors ligne : **5W** pour les activités Abris, et **Activity info** pour les activités AME.

Voir cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population Abris

GRUPE DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (sites, FAMAC, CC)	2,2M	658,1k		
Personnes retournées	804,9k	201,2k		
Communauté hôtes vulnérables	303,8k	75,8k		

Réponse par groupes de population AME

GRUPE DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (PDI)	1,7M	1,1M		
Personnes retournées	795k	481k		
Famille d'accueil	332,7k	165,9k		
Communauté hôtes vulnérables	35k	34,9k		
Enfants	1,7M	1M		
Femmes et filles en âge de procréer	702,7k	287,1k		
Personnes handicapées	407,6k	246,9k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

La vie est difficile ici

Les conflits armés à l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) n'ont pas épargné Jeanine, une mère de famille qui habite dans la province du Nord-Kivu. Son mari a perdu la vie lors d'affrontements armés et elle n'a plus réussi à envoyer ses enfants à l'école par la suite. «Je cultivais à la maison mais nous avons fui juste au moment où la récolte commençait, je ne sais pas quand mes enfants reprendront l'école», dit tristement Jeanine. «Ça fait maintenant un mois que j'ai abandonné ma maison», explique Jeanine qui a trouvé refuge avec ses trois enfants dans une école du territoire de Rutshuru. La famille a pris la fuite lorsque des coups de feu se sont fait entendre dans leur village et ils ont marché en recherche de sécurité, en laissant tout derrière eux. A Rutshuru, la mère de famille s'est inscrite pour recevoir des articles d'urgence dans le cadre d'une distribution organisée par un partenaire de l'UNICEF pour aider les familles à faire face au choc immédiat du déplacement. Comme plus de **4 700** familles, Jeanine a reçu des bidons, des seaux, des ustensiles de cuisine et des articles d'hygiène pour lui permettre de répondre aux besoins urgents de sa famille. «Depuis qu'on est ici, c'est la première assistance qu'on reçoit», dit Jeanine en transportant les articles reçus lors de la distribution. Ces articles non alimentaires permettront à Jeanine d'améliorer l'hygiène et de protéger sa famille des maladies infectieuses telles que le choléra. «Ces articles vont nous aider mais nous avons toujours besoin de nourriture et d'abris», explique la mère de famille qui reste dans l'espoir de retourner chez elle et retrouver sa vie d'avant. «Si la paix revient dans mon village, je reprendrai mes activités agricoles et mes enfants pourront retourner à l'école», conclut-elle.

RUTSHURU/NORD-KIVU, SEPTEMBRE 2022

Photo UNICEF/Arlette Bashizi



2.2. Coordination/Gestion des camps(CCCM)



PERS. DANS LE BESOIN



490k

PERS. CIBLÉES



444k

FINANCEMENT REQUIS



\$23M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



08

Objectifs de la réponse *

1. Assurer la protection et coordonner l'assistance aux personnes déplacées dans les sites et les centres collectifs, en orientant les actions vers la recherche de solutions durables.

2. Gérer les informations sur les sites et les déplacés vivant dans les sites d'accueil et les centres collectifs afin de faciliter l'assistance par les différents acteurs en identifiant les besoins non-couverts et mener des plaidoyers.

3. Soutenir l'identification et la mise en œuvre des solutions durables pour les personnes déplacées des installations collectives et organiser leur fermeture et leur démantèlement.

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster CCCM repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024 : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023-2024, tout en reconnaissant que l'option des sites devra toujours rester le dernier recours, le Cluster CCCM ambitionne d'améliorer la coordination des réponses multisectorielles dans les installations collectives, ainsi que dans les zones de concentration des personnes déplacées internes, à travers une approche hors site (out of camp). L'objectif principal est de renforcer la coordination et gestion des sites et centres collectifs tout en accompagnant les personnes déplacées internes vers les solutions durables lorsque cela est possible et en développant les stratégies de sortie des sites. Pour ce faire, le Cluster CCCM travaillera en étroite coordination avec les autorités tant nationales que locales ainsi qu'avec les communautés. La gestion des sites comprendra la coordination des acteurs intervenant dans les sites, le suivi de la fourniture des services, la maintenance des sites, la mise en place de structures de gouvernance et de mécanismes de redevabilité. L'administration des sites par les autorités inclura le plaidoyer pour la sécurisation physique et la préservation du caractère civil et humanitaire des sites, l'accès à la terre en conformité avec les lois et en coordination avec le groupe de travail

Logement, Terre et Propriété (LTP) et la délivrance de documents d'identité. Dans le cadre des activités de gestion de l'information sur les sites et les déplacés, les acteurs du CCCM mettront en place et maintiendront des mécanismes de mise à jour des interventions multisectorielles et des lacunes dans les sites avec une participation active des comités de personnes déplacées internes. De façon périodique, des exercices de profilage et/ou d'enregistrement (biométrique) seront organisés notamment en cas d'afflux. Les données seront régulièrement partagées avec les différents acteurs concernés pour faciliter la réponse dans les sites.

Des activités seront menées par les différents acteurs pour la planification et l'aménagement de sites, notamment pour libérer les écoles et autres bâtiments utilisés comme centres collectifs par les personnes déplacées internes, et pour l'appui à la mise en œuvre des solutions durables. Toutes les interventions seront mises en œuvre en collaboration avec les autres clusters, tout en intégrant les thématiques transversales.

Indicateur de suivi de la réponse

Le suivi de la réponse sera effectué à travers les indicateurs de résultats du PRH grâce aux outils de collecte de données (3W/4W).

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPE DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Pers. déplacées vivant dans les sites, centres collectifs non couvert CCCM	9,1k	9,1k		
Personnes déplacées vivant dans les sites, centres collectifs couvert CCCM	492,9k	492,9k		
Enfants de moins de 18 ans	238,1k	238,1k		
Personnes âgées (+59ans)	9,9k	9,9k		
Personnes en situation de handicap	73,9K	73,9K		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.3. Eau, hygiène et assainissement (EHA)



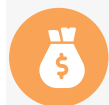
PERS. DANS LE BESOIN


6,8M

PERS. CIBLÉES


3,7M

FINANCEMENT REQUIS


\$92M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS


25

Objectifs de la réponse *

En 2023, les interventions de la réponse du Cluster EHA visent à améliorer l'accès inclusif, adapté et équitable aux services EHA pour contribuer à la réduction des risques de transmission des maladies diarrhéiques d'origine hydrique et oro-fécales au sein des populations affectées par des mouvements de population, la malnutrition aiguë, des épidémies et des risques de protection.

La population cible est constituée essentiellement des enfants, enfants de moins de cinq ans, ENA, EAFGA, FEFA, déplacés, retournés, FAMAC, élèves, communauté hôte, personnes âgées seules, personnes en situation de handicap, personnes vivant avec une maladie chronique, survivant-e-s de VBG, populations autochtones

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster Eau Hygiène et Assainissement (EHA) repose sur les deux objectifs stratégiques : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023-2024, cette réponse ciblera 181 zones de santé réparties majoritairement à l'Est, au Sud et au Centre-Sud (provinces du Kasai) du pays.

La stratégie de réponse aux besoins vitaux se focalise sur l'amélioration ou le rétablissement de l'accès aux services EHA vitaux aux personnes vulnérables faisant face à des situations d'urgences (mouvements de population, épidémies et de la malnutrition aiguë). L'accent est mis sur la multisectorialité des interventions avec principalement les secteurs de la santé, la nutrition, la protection de l'enfance et l'éducation.

Ces interventions, d'une durée de 3 à 12 mois, ont un caractère d'urgence et vital («life-saving»). Il s'agit donc des premières interventions déployées rapidement et de manière coordonnée qui permettent aux bénéficiaires ciblés de retrouver un accès EHA de base. Lors de ces réponses, il est demandé aux partenaires EHA de considérer et de proposer des stratégies de sorties ou de transition vers des interventions plus durables.

A travers la stratégie de réponse aux conditions de vie, 1 million de personnes dont 624 876 vivants dans les zones à haut risque de transmission du choléra sont ciblés avec une

assistance EHA renforçant les services de bases existants mais non suffisants.

Ces interventions visent à réduire les fréquences et l'incidence des flambées de cas de choléra (ou autre épidémie tel que la MVE ou COVID-19) avec une stratégie de réponse à plus long terme et multisectorielle en collaboration avec le Ministère de la Santé, le Programme national d'élimination du Choléra et de Lutte contre les autres maladies diarrhéiques en RDC (PNECHOL-MD), le ministère de l'Énergie et Ressources Hydrauliques et des agences des Nations Unies.

Ces interventions permettent une amélioration des conditions de vie et de la résilience des populations à risques épidémiques à travers une approche d'amélioration de l'engagement et d'inclusion communautaire dans son ensemble, un renforcement de la communication et une amélioration durable de la couverture et de la qualité des services EHA dans les aires de santé préalablement identifiées. Les interventions prennent en compte la localisation, la préparation et la formation des partenaires nationaux, tout en favorisant les innovations disponibles

Indicateurs de suivi de la réponse

En 2023 et 2024, le cluster EHA réalisera un suivi périodique et continu des indicateurs de résultats du PRH à travers la matrice 5W et ce de manière trimestrielle.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPES ET SOUS-GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (PDI)	1,9M	1,8M		
Personnes affectées par les épidémies (choléra, COVID-19)	2,5M	1,9M		
Fe. enceintes et femmes allaitantes en situation de malnutrition aiguë	961,9k	264,3k		
Enfants en situation de malnutrition aiguë	409,3k	125,4k		
Enfants non accompagnés	45,8k	42,7k		
Enfants associés aux forces et groupes armés	10k	9k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.4. Education



PERS. DANS LE BESOIN


2,8M

PERS. CIBLÉES


842k

FINANCEMENT REQUIS


\$95M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS


98

Objectifs de la réponse*

Objectifs sectoriel 1:

Un accès inclusif et équitable à une éducation de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur est assuré pour **221 553** enfants (48% filles) dont **33 861** en situation de handicap de 3 à 17 ans touchés par les urgences (déplacés, retournés, expulsés ou hôtes) (OS1, SP1.1)

Objectifs sectoriel 2

610 582 enfants (48% filles) dont **95 453** en situation de handicap de 3 à 17 ans touchés par les urgences (déplacés, retournés ou expulsés, hôtes) accèdent à une éducation de qualité, inclusive, sûre et équitable (OS2, SP2.1)

Objectifs sectoriel 3:

9 958 enseignants (hommes et femmes) sont formés sur les thématiques clés pour une éducation de qualité inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur (OS1&2, SP1.1 & SP2.1)

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster Education repose sur les deux objectifs stratégiques: (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. Pour 2023-2024, le cluster Éducation mettra l'accent sur une offre d'opportunités d'éducation de qualité, inclusive et équitable dans un environnement sûr et protecteur pour 620 582 enfants filles et garçons, y compris les enfants en situation de handicap affectés par les situations d'urgence. L'action ciblera les enfants déplacés, réfugiés, retournés et les enfants des communautés hôtes y compris les adolescents et adolescentes, à risque d'abandon scolaire ou jamais scolarisés.

Le cluster renforcera les capacités des acteurs du système éducatifs et des partenaires dans les problématiques de l'éducation en urgence, transition et résilience pour une meilleure prise en compte des enfants affectés. Il engagera les communautés avec la mobilisation sociale pour la continuité de l'éducation et renforcera la participation communautaire et des enfants eux-mêmes, y compris les enfants en situation de handicap. Il contribuera à assurer l'accès et le maintien à l'école avec le renforcement des capacités d'accueil et de l'accessibilité (réhabilitation/construction de salles de classe, mise en place d'espaces temporaires d'apprentissage, en prenant en compte l'accès des enfants handicapés), la distribution de kits aux enfants, de kits d'eau, d'hygiène et assainissement à l'école, et l'alimentation scolaire. Il assurera l'amélioration de la qualité des apprentissages avec la formation des enseignants et la distribution de kits

aux enseignants. Des cours d'éducation accélérée, de récupération / rattrapage seront organisés. Pour les enfants dans les zones d'accès difficile, l'éducation par la radio sera disponible. L'action renforcera la protection des enfants et la sécurité des écoles par une approche multisectorielle avec la formation des enseignants et Associations des Parents d'Elèves (APE) sur les thématiques d'urgence: appui psychosocial, santé mentale, réduction des risques de Violences Basées sur le Genre (VBG), protection contre l'exploitation et les abus sexuels, sauvegarde, protection et participation des enfants, approche «Safe schools», éducation à la paix et cohésion pour sauver des vies. Des formations en compétences de vie courante et aux métiers visant les adolescents et les adolescentes seront aussi disponibles et leur participation renforcée. Un plaidoyer sera fait pour la mise en place d'offres éducatives adaptées aux besoins des communautés, des mécanismes de gestion des écoles et de prévention et de réponse aux crises et la formation des enseignants dans le cadre du Nexus Humanitaire-Développement-Paix. La réponse éducative sera aussi participative, consultative et redevable autant que possible.

Indicateurs de suivi de la réponse

En 2023 et 2024, le cluster Education réalisera un suivi périodique et continu des indicateurs de résultats du PRH à travers la matrice 5W et ce de manière trimestrielle.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

Réponse par groupes de population

GROUPE DE POPULATION		PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
G1	Enfants 3-5 ans (déplacés, retournés et enfants hôtes)	694,3k	39,6k		
	Enfants 6-11 ans (déplacés, retournés, enfants hôtes)	1,1M	607,6k		
	Enfants 12-17 ans (déplacées, retournées et enfants hôtes)	925,1k	185k		
G2	Nombre enseignants ciblés pour enfants 3-5 ans	12,2k	0,8k		
G3	Nombre enseignants ciblés pur enfants 6-17 ans	25,7k	9,1k		
G4	Personnes en situation d'handicap	386,7k	117,9k		

MASISI/NORD-KIVU, MARS 2022

Photo OCHA/Endurance Lum Nji



2.5. Nutrition



PERS. DANS LE BESOIN


6,4M

PERS. CIBLÉES


4M

FINANCEMENT REQUIS


\$272M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS


71

Objectifs de la réponse*

1. La prise en charge intégrée de **2 250 773** de personnes affectées par la malnutrition aiguë (**1 519 031** enfants de moins de 5 ans dont **512 932** de la forme sévère, **721 673** femmes enceintes et allaitantes, **10 069** personnes vivant avec la tuberculose ou le VIH malnutris) et **285 643** enfants 6-23 mois et FEFA ayant besoins des aliments de Supplémentation. (Contribue au SP 1.3)

2. La prévention de la malnutrition à travers la promotion de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune enfant (ANJE-U) auprès de **1 436 666** femmes enceintes et allaitantes vivantes dans les zones de santé prioritaires. (Contribue au SP 2.3)

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster Nutrition repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024 : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023-2024, le cluster ciblera toutes les zones de santé affectées par une crise nutritionnelle. Les crises nutritionnelles se trouvant autant à l'ouest qu'à l'est du pays, le Cluster continuera le plaidoyer pour la réponse dans toutes ces zones affectées.

La stratégie de réponse aux besoins vitaux se focalise sur :

- 100 % des enfants dans le besoin pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS) et 100 % des enfants dans le besoin pour la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée (MAM)
- 30% des personnes vivant avec la tuberculose (PVTB) et 70% des personnes avec le VIH (PVVIH) malnutris pour la prise en charge
- 70% des Femmes enceintes et Femmes allaitantes (FEFA) dans la zone de santé pour la prise en charge de la malnutrition aiguë.

- 20% des enfants de 6-23 mois et 20% des FEFA ayant besoin d'aliments de supplémentation (BSFP).

A travers la stratégie de réponse conditions de vie, le cluster se focalisera sur 70% des FEFA dans les zones de santé ayant une réponse PCIMA pour la sensibilisation sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence (ANJE-U).

Suivi de la réponse

Le cluster Nutrition mettra en place un suivi régulier de la réponse afin d'identifier les gaps, de mesurer l'impact des interventions nutritionnelles et de réajuster en fonction des types d'activités et les priorités identifiées. Ce suivi sera assuré à travers l'analyse des indicateurs de résultats du PRH sur une base mensuelle ou trimestrielle. Les principales sources des données seront le DHIS2 du Ministère de la Santé publique, hygiène et prévention, la 4W et des outils internes du cluster nutrition (Kobo Collect sur ANJE-U, thèmes transversaux, etc.).

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Enfants de moins de 5 ans	2,6M	1,5M		
Femmes enceintes et femmes allaitantes (FEFA)	3,8M	2,4M		
Personnes vivant avec le VIH	12,3k	5,3k		
Personnes vivant avec TB	25,5K	4,8k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

Mpia est désormais guérie de la malnutrition

Le cœur brisé de la mère de Mpia battait fort alors qu'elle regardait sa fille, malade et affaiblie, pleurer sans répit. Elle ne savait pas ce qui n'allait pas chez sa fille, pourtant si joyeuse et pleine d'énergie quelques semaines auparavant. Les symptômes de la malnutrition avaient été pris pour un mauvais sort et la famille s'était tournée vers une guérisseuse traditionnelle en quête de réponses, mais sans succès. La petite fille perdait de plus en plus de force et son état ne faisait que s'empirer.

C'est alors qu'un agent de santé communautaire formé par l'ONG MAGNA sur la nutrition communautaire est venu les visiter pour une routine. Il a immédiatement reconnu les signes de la malnutrition chez la petite fille et l'a envoyée dans une structure sanitaire de la place appuyée par MAGNA pour une prise en charge gratuite. Classée comme un cas de malnutrition avec complications, Mpia a été transférée dans l'unité Nutritionnelle Thérapeutique Intensive (UNTI) de l'hôpital de Yumbi, dans la province de Mai-Ndombe, pour des soins appropriés. La santé de Mpia s'est très vite améliorée. Il y a quelques jours, le personnel soignant a déclaré qu'elle était complètement guérie.

MASISI/NORD-KIVU, MARS 2022

Photo OCHA/Endurance Lum Nji



2.6.1. Protection générale



PERS. DANS LE BESOIN



5,7M

PERS. CIBLÉES



2,8M

FINANCEMENT REQUIS



\$50M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



83

Objectifs de la réponse*

1. Réduire les risques de protection à travers l'analyse régulière de la situation de protection pour identifier les besoins humanitaires spécifiques et de protection et les causes profondes de la crise humanitaire, y compris les violations des droits humains préexistantes et exacerbées. (SP 1.1)

2. Soutenir l'accès aux services de protection pour les personnes affectées et en assurer la durabilité à travers le renforcement des mécanismes étatiques et communautaires de protection et de prévention. (SP 2.5)

Grandes lignes de la stratégie de réponse

En 2023-2024, dans le cadre de la protection générale, les interventions des acteurs de protection viseront à améliorer la protection et le respect des droits fondamentaux des personnes touchées par les crises. La stratégie de réponse s'articulera autour de la mobilisation et le renforcement des capacités de réponses aux situations d'urgence causées par l'intensification de la violence et les mouvements de population ainsi que l'amélioration de l'accès des personnes affectées aux paquets de services de protection adaptés et pertinents, que ce soit dans les zones d'urgence ou dans les zones connaissant un déplacement prolongé ou en phase de retour et transition. Les principales interventions seront les suivantes :

- Le suivi et l'analyse de la situation de protection à travers un monitoring de protection déployé dans les zones en conflits et post-conflits et orienté vers la réponse et le plaidoyer.
- Des exercices de profilage dans les zones de nouveaux déplacements ou de retour en vue de l'identification des besoins les plus urgents dans les secteurs spécifiques ;
- Les interventions directes auprès des personnes affectées seront essentiellement composées de gestion de cas individuels, d'assistance

psychosociale (y compris à travers le transfert monétaire pour la protection), d'accompagnement juridique ou judiciaire, de référencement et de plaidoyer ;

- Le renforcement de la cohabitation pacifique et la cohésion sociale à travers des dialogues intercommunautaires, ainsi que l'appui aux mécanismes locaux de gestion de conflits ; y compris dans le cadre de l'appui aux solutions durables ;
- Le renforcement des capacités des acteurs de protection, avec un accent particulier mis sur le renforcement des mécanismes communautaires de protection en vue d'un transfert de compétence et de capacités dans les domaines pertinents.

Les activités du cluster Protection assureront l'inclusion de tous les groupes vulnérables à savoir les groupes de femmes, d'enfants, de personnes en situation de handicap, et de personnes âgées et les données collectées sur toutes les activités de réponse se feront spécifiquement en référence à ces différentes catégories de personnes, selon leur vulnérabilité.

Indicateur de suivi de la réponse

Le suivi de la réponse de protection sera effectué à travers les outils de collecte de données selon des indicateurs de résultats du PRH définis par le Cluster.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (PDI)	1M	180,7k		
Personnes retournées	1,9M	835,9k		
Populations hôtes	2,7M	1,7M		
Personnes handicapées	722,7k	392,8k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.6.2. Protection de l'enfance



PERS. DANS LE BESOIN



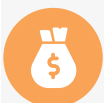
3,9M

PERS. CIBLÉES



1,2M

FINANCEMENT REQUIS



\$38M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



88

Objectifs de la réponse*

1. Assurer l'accès des filles et garçons exposés aux risques de vie à des services de protection appropriés de qualité et inclusifs, adaptés au genre et à l'âge, pour répondre à leurs besoins immédiats de protection.

2. Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et adolescents affectés par la crise humanitaire, en assurant leur protection et participation en renforçant leurs capacités de résilience.

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du sous cluster Protection de l'enfance repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024: (i) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (ii) conditions de vie. En 2023-2024, le domaine de responsabilité Protection de l'enfance (CP AoR) accordera la priorité à la fourniture d'un accès équitable et sûr à des services de qualité pour tous les enfants et adolescent.e.s vivant dans les zones de conflits armés, forcés au déplacement, victimes ou à risque d'incidents de protection.

Les réponses apportées cibleront les enfants non accompagnés (ENA), les enfants associés aux groupes armés (EAFGA), les enfants à risque et victimes de violences, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre (VBG), les enfants réfugiés et déplacés, les enfants issus des minorités ainsi que les enfants et adolescent.e.s à risque et/ou les plus vulnérables vivant dans des lieux à hauts risques. Une attention particulière sera portée aux enfants vulnérables en situation de handicap, et aux enfants vivant hors cadre familial (en situation de rue, en détention ou en institution).

De même, les interventions du CP AoR seront conduites en coordination avec les services de l'Etat au niveau national et local et en s'appuyant sur les mécanismes et systèmes de protection existants au sein de la communauté.

Dans le cadre des interventions en protection de l'enfance, un accent sera mis sur le renforcement de capacités des acteurs locaux sur les aspects de participation, de genre et d'inclusion afin de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque enfant suivant l'approche écologique et contribuer à réduire l'impact de pratiques culturelles néfastes qui entravent encore la pleine jouissance des droits des enfants, en particulier les filles. L'organisation des sessions de sensibilisation des communautés et la mise en place des mécanismes de plainte adaptés aux enfants permettront d'améliorer la redevabilité envers les populations. Un accent sera mis sur une approche intégrée avec les autres secteurs afin d'assurer la prise en compte de la centralité/transversalité de la protection, en plaçant l'enfant au centre de toutes les interventions pour assurer une prise en charge holistique.

Indicateur de suivi de la réponse

Le domaine de responsabilité Protection de l'enfance va assurer le suivi régulier de ses indicateurs de réponse clés à travers les outils de collecte des données désagrégées, enquêtes et évaluations renseignés par les acteurs de protection de l'enfance.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

Réponse par groupes de population

GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Enfants déplacés	1,5M	508k		
Personnes retournées	660,9k	213,5k		
Enfants	3,7M	904k		
ENA	46k	18,8k		
EAFGA	10k	10k		
Enfants victimes des violences, y compris VBG	93,6k	15,6k		

NYIRAGONGO/NORD-KIVU, NOVEMBRE 2022

Les déplacements massifs de population suite à l'intensification de violence ont exacerbé les problèmes de protection de l'enfance dans la zone de Nyiragongo
Photo UNICEF/Jospin Benekire



2.6.3. Logement, terre et propriété



PERS. DANS LE BESOIN



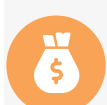
2,6M

PERS. CIBLÉES



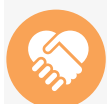
1,1M

FINANCEMENT REQUIS



\$13M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



73

Objectifs de la réponse*

1. Réduire les risques découlant de la perte/ destruction des habitations, des documents et autres propriétés en raison de violences, de conflits ou de catastrophes naturelles.

2. Faciliter l'accès à la terre ou aux ressources pour la subsistance.

3. Renforcement des capacités sur les mécanismes de recouvrement et/ou de jouissance des droits LTP

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du sous cluster Logement, terre et propriété repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024 : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023-2024, les activités du Groupe de Travail LTP (GTLTP) viseront à accroître l'accès au logement, à la terre et à la propriété des personnes affectées par les déplacements forcés et à améliorer la sécurité d'occupation sans discrimination. La crise du déplacement massif des populations en RDC a accru les besoins d'assistance en matière de LTP. Reconnaisant les limites des cadres juridiques nationaux et les défis à relever pour faire face à ces besoins, le GTLTP s'engagera dans cinq axes stratégiques :

1. Appui aux initiatives d'élaboration de politiques, y compris celles particulièrement pertinentes pour la promotion et la protection des droits LTP de la femme.
2. Le renforcement des capacités des institutions publiques compétentes en matière LTP pour pallier les défis liés à la méconnaissance des lois, au chevauchement des fonctions, au

manque de personnel expérimenté, au manque de ressources et au dysfonctionnement de ces institutions.

3. Appui pour l'accès aux informations sur les procédures juridiques et administratives pour la protection des droits aux LTP
4. La réduction des expulsions forcées à travers trois volets (i) la cartographie des sites sujets aux évictions ; (ii) l'aide d'urgence en espèces (ii) le suivi et l'établissement de rapports pour alimenter le plaidoyer stratégique, en vue de prévenir les expulsions forcées ou de faciliter une réinstallation dans la dignité.
5. Le renforcement de la sécurité foncière à travers (i) des négociations de l'accès aux terres aux ressources naturelles ; (ii) la couverture des premières charges financières requises pour l'obtention desdits documents

Indicateurs de suivi de la réponse

Le GT LTP va assurer le suivi régulier des interventions de tous les acteurs à la lumière de trois indicateurs de réponse définis par le GT LTP.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (PDI)	397,1k	171,7k		
Personnes retournées	1,1M	457,8k		
Enfants (documents civils)	132,4k	57,2k		
Autres groupes vulnérables (peuple autochtone, personnes sans terre etc.)	132,4k	57,2k		
Leaders Communautaire (formations)	132,4k	171,7k		
Agents de l'Etat (formation)	397,1k	171,7k		
Société civile (formation)	397,1k	171,7k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.6.4. Lutte anti-mines



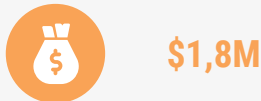
PERS. DANS LE BESOIN



PERS. CIBLÉES



FINANCEMENT REQUIS



PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



Objectifs de la réponse*

1. L'exposition des communautés à la présence des engins explosifs dans les zones contaminées est réduite. (SP 1.5)

2. Les personnes vivant dans des zones contaminées sont éduquées sur les risques des engins explosifs à travers des séances directes et les diffusions radiophoniques. (SP 2.5)

3. Les victimes des engins explosifs bénéficient d'une assistance holistique. (SP 2.5)

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du sous cluster Lutte antimines repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024: (i) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (ii) conditions de vie. En 2023-2024, la stratégie de réponse aux besoins vitaux se focalisera sur la réduction de l'exposition des communautés à la présence des engins explosifs dans les zones contaminées.

A travers la stratégie visant l'amélioration des conditions de vie, le sous cluster ciblera les victimes des engins explosifs pour une réponse holistique et assurera l'éducation des personnes vivant dans des zones contaminées sur les risques des engins explosifs.

Au regard de la recrudescence des conflits en RDC et de l'augmentation des incidents liés aux engins explosifs improvisés les éléments pris en compte pour le ciblage comprennent :

- L'analyse du contexte sécuritaire, humanitaire et opérationnel actuel, avec un accent sur l'historique des crises, conflits et problèmes structurels;
- La capacité opérationnelle effective des acteurs de lutte antimines;
- L'accès humanitaire dans les zones contaminées et ciblées ;

- La sévérité des besoins.

Prise en compte des thématiques transversales

Le Groupe de Travail Lutte Antimine (GT LAM) impliquera les communautés dans la mise en œuvre de la réponse, notamment les enfants à travers les écoles, les associations de femmes et de jeunes, les personnes déplacées et retournées et les populations hôtes. Le GT LAM travaillera en coordination avec les domaines de responsabilité Protection de l'enfance, Logement, terre et propriété, le cluster Santé et d'autres partenaires concernés afin de fournir une réponse adéquate aux populations bénéficiaires dans le respect de leurs droits humains, notamment le droit à la vie, à l'éducation et à la santé ; il mettra également un accent sur le principe « do no harm » afin que la fourniture de l'assistance n'expose pas d'avantages les bénéficiaires.

Indicateur de suivi de la réponse

Le suivi de la réponse sera réalisé à travers la collecte des données auprès des partenaires et les visites d'assurance qualité auprès des opérateurs du CCLAM. Ces données recueillies seront enregistrées dans la base de données de la lutte antimines (IMSMA) gérée par le Centre congolais de lutte antimines (CCLAM).

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPES DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes déplacées internes (PDI)	195k	15,8k		
Personnes retournées	39,9k	835K		
Populations hôtes	1,2M	407,5k		
Personnes handicapées	155,7k	52,3k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43



2.6.5. Violences basées sur le genre

PERS. DANS LE BESOIN


7,4M

PERS. CIBLÉES


1,4M

FINANCEMENT REQUIS


\$44M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS


142

Objectifs de la réponse*

1. Les femmes et les filles accèdent aux services vitaux de gestion des cas de VBG selon leurs souhaits et besoins spécifiques dans des points de prestation de services spécialisés et offrant des services complémentaires (soutien psychosocial, santé mentale, juridique ou socio-économique). (SP 1.5)

2. L'autonomisation juridique et socio-économique des femmes et des filles en situation de crise humanitaire est améliorée par des services juridiques ou socio-économique pouvant les protéger des VBG ou réparer les dommages subis. (SP 2.5)

3. Les différentes composantes de la société dont les leaders communautaires et religieux, le personnel de sécurité forces de sécurité, les hommes et les garçons contribuent à la protection des femmes et des filles contre les VBG en renforçant les mécanismes de protection institutionnels et communautaires. (SP 2.5)

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du sous cluster Violences basées sur le genre repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024 : (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023, le sous cluster VBG (SC VBG) ciblera 1,3 millions de personnes dans 217 zones de santé où plusieurs impacts humanitaires se superposent, où la sévérité des VBG est égale ou supérieure à 3 (sévère, critique ou catastrophique) et où les capacités opérationnelles de prise en charge médicale ou psychosociale sont disponibles.

Dans le cadre de la réponse, le SC VBG appuiera la prise en charge psychosociale aux survivant(e)s de VBG, la mitigation des risques à travers la distribution des kits de dignité aux femmes et filles à risque, la réinsertion socio-économique et/ou scolaire des femmes et filles vulnérables y compris les survivantes de VBG à travers un kit de réinsertion ou

le programme de transfert monétaire, le renforcement des capacités des membres de réseaux communautaires de protection, la mobilisation des leaders d'opinion et les responsables des associations, entre autres. Le transfert monétaire sera utilisé comme modalité de mise en œuvre des activités d'autonomisation des femmes. Dans le cadre de la prévention, le sous-cluster travaillera avec les hommes et les femmes dans l'évaluation des risques de VBG et la mise en œuvre des mécanismes communautaires de protection contre les VBG, et abordera les questions de normes sociales néfastes aux femmes.

Suivi de la réponse

Le suivi sera réalisé mensuellement auprès des acteurs de la réponse VBG pour la collecte d'indicateurs de réponse clés à travers les sources de données nationales (SNIS et base de données VBG).

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Réponse par groupes de population

GROUPE DE POPULATION	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Personnes à risque de VBG	1,1M	171,3k		
Femmes et filles vulnérables en âge de procréer, y compris les survivantes de VBG parmi les déplacées, retournées et population hôte	304,4k	45,3k		
Personnes déplacées internes (PDI) de 15-49 ans	1,3M	239,8k		
Personnes retournées de 15-49 ans	545,7k	102k		
Populations hôtes de 15-49 ans	5,2M	975,8k		

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.7. Santé



PERS. DANS LE BESOIN



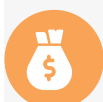
7,4M

PERS. CIBLÉES



5,5M

FINANCEMENT REQUIS



\$174M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



137

Objectifs de la réponse*

1. Les besoins vitaux de **1 200 730** personnes affectées par des mouvements de population récents (personnes déplacées & retournées depuis moins de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, personnes réfugiées) sont couverts de façon adéquate et adaptée. (S01-SP1)

2. Les besoins vitaux de **8 134** enfants de moins de 5 ans affectés par la malnutrition aiguë sévère avec complication médicale sont couverts de façon adéquate et adaptée. (S01-SP3).

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster Santé repose sur les deux objectifs stratégiques: (1) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (2) conditions de vie. En 2023-2024, la réponse en santé vise à réduire la surmorbidity et la surmortalité liées aux impacts des crises humanitaires, y compris des épidémies chez les personnes affectées (hommes, femmes, filles, garçons avec un focus sur les personnes en situation de handicap) de façon opportune, adéquate et adaptée au niveau des zones de santé ciblées.

L'accès gratuit, à temps et de qualité aux soins de santé primaire, secondaire, aux services de santé sexuelle et reproductive, à la prise en charge médicale de la santé mentale, psychosociale, à la prise en charge médicale des VBG, entre autres, sera assuré. L'accès gratuit et de qualité aux services de prévention et de prise en charge médicale et psychosociale de personnes affectées par une épidémie (choléra, rougeole, paludisme) est assuré. Les groupes prioritaires incluent les personnes déplacées, retournées, familles d'accueil, les personnes en situation de handicap, les personnes vivant avec le VIH, les femmes enceintes, allaitantes, les enfants de moins de 5 ans, et les personnes âgées dans les zones ciblées.

Le cluster santé veillera aussi à ce que la réponse humanitaire en santé intègre fortement les principes de protection transversale notamment la sécurité et la dignité, l'accès significatif, la redevabilité, la participation et l'autonomisation des populations ciblées dans l'analyse des risques pour la protection et les violations

potentielles. La promotion du genre et âge sera prise en compte à tous les niveaux de la programmation du secteur santé. La prévention et la répression de l'exploitation et des abus sexuels seront intégrées à tous les aspects de la planification et de la réponse en mettant l'accent sur la prévention et la dénonciation au sein de la communauté.

Le renforcement du leadership et des capacités des autorités sanitaires à tous les niveaux sera assuré dans le cadre de l'amélioration de la résilience du système de santé face aux différents impacts humanitaires sur les populations.

Le cluster Santé collaborera avec les acteurs de développement intervenant dans la santé dans le cadre d'une meilleure coordination et synergie. Une cartographie des interventions sera réalisée et partagée avec les acteurs de développement afin de permettre l'identification des activités d'urgence en santé qui pourront être reprises par les acteurs de développement.

Suivi de la réponse

La réponse sera suivie du niveau stratégique au niveau opérationnel en étroite collaboration avec les autorités sanitaires et les partenaires du cluster de Santé. Les données sur les indicateurs clés seront collectées à travers différents outils disponibles : la surveillance épidémiologique (SIMR), le SNSSAP et le SNIS, notamment.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

3. L'accès adéquat, opportun et adapté aux services de prévention et de prise en charge médicale & psychosociale de **5 299 474** personnes (femmes, hommes, filles, garçons avec une attention particulière aux groupes vulnérables) affectées par une épidémie (choléra, rougeole, paludisme) est assuré (SO1-SP4).

4. L'accès aux services de prise en charge médicale de **5 619** personnes affectées par des violences basées sur le genre (VBG) est assurée (SO1-SP5)).

5. La réponse du cluster Santé est de qualité, adaptée aux besoins et préférences des personnes affectées (selon leur âge, sexe), et protectrice. (SO1-SP6 et SO2-SP12).

6. L'accès aux services de santé mentale et de soutien psychosocial des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables affectés par des mouvements de population prolongés est assuré (SO2-SP7) & retournées entre 7 et 12 mois, familles d'accueil, personnes réfugiées) est assuré (SO2-SP7)

Réponse par groupes de population

	PERS.BESOIN	PERS.CIBLÉES	BESOIN	CIBLE
Accès au SSP de personnes déplacées internes (PDI)	1,4M	1,2M		
Accès au SSP de personnes retournées	354,5k	280,9K		
Accès aux SMSP de personnes déplacées internes (PDI)	14,2k	12k		
Prise en charge médicale VBG IDPs	6,6k	5,6k		
Personnes à risque de VBG	9,2k	8k		
Prise en charge choléra	16,8k	11,4k		
Prise en charge rougeole	13,5k	8,1k		

BENI/NORD-KIVU-KIVU, OCTOBRE 2021
Désinfection des équipements dans le cadre de la riposte contre la Maladie à virus Ebola
Photo OCHA/Wassy Kambale



2.8. Sécurité alimentaire



PERS. DANS LE BESOIN



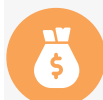
26,4M

PERS. CIBLÉES



10M

FINANCEMENT REQUIS



\$1,1Md

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



99

Objectifs de la réponse*

1. Sauver des vies dans les situations d'urgence en prenant des mesures pour répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels urgents. (SP 1.2)

2. Créer ou reconstituer les moyens d'existence dans les milieux fragiles et à la suite de situations de crise. (SP 2.2)

Réponse par Objectif stratégique

Objectif Stratégique 1:
10 026 830

Objectif Stratégique 2:
4 010 732

Grandes lignes de la stratégie de réponse

La ligne stratégique du cluster sécurité alimentaire repose sur les deux objectifs stratégiques du PRH 2023-2024 : (i) besoins vitaux et bien-être physique et mental, et (ii) conditions de vie. En 2023, le Cluster sécurité alimentaire ciblera 10 millions de personnes avec les objectifs suivants :

1. Sauver des vies face à l'insécurité alimentaire aiguë par la mise en œuvre d'une assistance alimentaire d'urgence visant à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels vitaux des personnes les plus vulnérables ;
2. Reconstituer les moyens de subsistance des personnes les plus vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire aiguë afin de leur permettre de se relever à la suite d'un choc ;
3. Renforcer la capacité d'adaptation aux chocs des personnes vulnérables afin de protéger leur accès à une alimentation saine et équilibrée.

Les analyses issues du 21^{ème} cycle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) ont révélé un nombre très important de personnes en situation d'insécurité alimentaire d'urgence et de crise. La taille du pays, la complexité des besoins humanitaires ainsi que le caractère chronique de cette insécurité alimentaire font de la RDC le premier pays au monde en valeur absolue de personnes en phase d'urgence IPC 4 et de crise IPC 3. Dans la réponse visée, le cluster Sécurité alimentaire propose une stratégie qui envisage une continuité entre les urgences, la post-urgence et les actions permettant de développer les systèmes alimentaires tout en renforçant la résilience des populations aux différents chocs auxquels elles font régulièrement face.

Dans cette vision, l'État joue le rôle central pour aborder les causes structurelles tout en mettant en place des mécanismes de protection sociale qui accompagneront les plus vulnérables de façon soutenue. Les ressources humanitaires externes se concentreront sur les vulnérabilités aiguës, liées entre autres aux crises des conflits armés et aux déplacements massifs de population. La réponse sectorielle propose donc une approche pragmatique : faire le lien entre les acteurs de développement et ceux qui opèrent dans les urgences pour une réponse articulée qui cible des vulnérabilités multidimensionnelles et pas seulement des besoins liés aux crises provenant des conflits.

L'orientation de l'EHP cette année pour adopter l'approche Nexus dans les stratégies se traduit pour le secteur Sécurité alimentaire par le ciblage de personnes dans la phase 3 en plus de toutes les personnes dans la phase 4. La stratégie repose sur trois piliers :

- Assister en urgence par des distributions de vivres et des transferts monétaires pour sauver les vies des personnes en situation d'extrême vulnérabilité en phase 4 de l'IPC.
- Apporter une assistance d'urgence combinée à des actions de relance agricole d'urgence et de reconstitution des moyens de subsistance des populations en phase 3 de l'IPC.
- développer les filets sociaux financés par des ressources non humanitaires pour renforcer la résilience et réduire la proportion des personnes dans le besoin humanitaire.

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

Indicateurs de suivi de la réponse

Le Cluster effectuera le suivi de la réponse à travers des indicateurs de résultat au moyen d'un rapportage trimestriel 5W. Par ailleurs, le cluster va élargir son

système de collecte d'information pour capitaliser sur les interventions de développement.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

Un nouveau départ dans le nord-est de la RDC déchiré par la violence

Kasereka, qui préfère se faire appeler Sadi, compte les billets soigneusement, les plie avec soin pour qu'ils tiennent dans sa petite poche. Les **90 000** francs congolais pour le mois, soit environ **45** dollars, sont suffisants pour installer sa famille dans une nouvelle maison - et pour acheter les outils dont il a besoin pour reprendre son travail de mécanicien moto.

Né avec un handicap à la jambe, Sadi, aujourd'hui âgé de 25 ans, marche à l'aide de ses mains. Avant que la violence ne le contraigne à fuir, il était connu comme le meilleur mécanicien de motos de son village natal de Mutwanga dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

Sadi se trouvait dans son atelier quand l'attaque a éclaté. Il a couru jusqu'à sa maison. Devant la porte, son fils de sept ans, qui est rentré de l'école en courant, l'attendait dehors, pétrifié et désespéré. Les deux se sont précipités à l'arrière d'un camion en direction de Mabalako. En chemin, Sadi n'a cessé de demander si quelqu'un avait vu sa femme et sa fille. "Je craignais le pire, pensant qu'elles avaient été enlevées, ou tuées", raconte Sadi. "Lorsque j'ai reçu l'aide en espèces la première fois, j'ai utilisé une partie de l'argent pour acheter du crédit de communication pour mon téléphone, afin de pouvoir appeler des personnes de mon village qui avaient échappé à l'attaque en empruntant un autre itinéraire."

C'est là qu'il a eu la bonne nouvelle. Sa femme et sa fille s'étaient échappées de Mutwanga pour se rendre à Butembo, à une centaine de kilomètres au sud-ouest. C'est là que la famille a finalement été réunie, après que Sadi a loué une moto pour s'y rendre, en utilisant une partie de l'argent du PAM. "Je n'ai jamais été aussi soulagé et heureux de ma vie", a expliqué Sadi.

En plus de l'aider à acheter de la nourriture pour sa famille et à reprendre son travail de mécanicien, l'aide en espèces a permis à Sadi de louer un terrain près de Mabalako. Aujourd'hui, la famille cultive un mélange de cultures, dont le manioc, le riz, le maïs et les haricots, pour subvenir à ses besoins alimentaires - dans l'espoir de vendre le surplus pour obtenir des revenus supplémentaires. La femme de Sadi, Kavira, espère terminer un cours de couture qu'elle a commencé avant l'attaque de Mutwanga, ce qui contribuera également à augmenter le revenu familial.

2.9. Assistance multisectorielle aux personnes réfugiées



PERS. DANS LE BESOIN



573k

PERS. CIBLÉES



573k

FINANCEMENT REQUIS



\$172M

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



3

Objectifs de la réponse*

1. Protéger et résoudre en garantissant le plein respect des droits des réfugiés, la satisfaction de leurs besoins vitaux, en assurant le renforcement de l'environnement de protection ainsi qu'un accès progressif aux solutions durables.

2. Assister et autonomiser en soutenant l'inclusion systématique des réfugiés dans les systèmes nationaux de prestation sociales, afin de leur garantir un accès effectif et équitable aux biens, services et revenus leur permettant de mener une vie digne, tout en jouant un rôle actif dans leur propre protection.

Grandes lignes de la stratégie de réponse

Cette approche stratégique est articulée sur 4 axes : protéger, assister, autonomiser et résoudre. Le plaidoyer sera poursuivi auprès des autorités afin de garantir un accès libre au territoire, ainsi qu'à une procédure d'asile équitable et opportune. Afin de garantir un environnement favorable de protection sur toute l'étendue du territoire, les partenaires humanitaires et le gouvernement seront appelés à mettre un accent sur le maintien du caractère civil et humanitaire de l'asile et la cohabitation pacifique. Ceci permettra de renforcer la sécurité des personnes sous mandat de protection internationale en RDC, de consolider les liens avec la communauté hôte, et de fournir un cadre de vie et de travail plus sûr tant pour les réfugiés, que les communautés hôtes et les acteurs humanitaires. Le suivi conjoint des frontières permettra de répondre en temps réel aux afflux de réfugiés, et de prévenir le risque de refoulement. La prévention, l'atténuation des risques et la réponse aux cas de VBG se feront par le renforcement des mécanismes existants de rapportage et de réponse holistique, ainsi que des structures communautaires intervenant dans les VBG.

L'autonomisation des réfugiés prendra en compte les différentes catégories de population, y compris les personnes à besoins spécifiques. Des activités de protection de l'enfance et d'éducation seront exécutées en collaboration avec les autorités nationales et autres partenaires. La distribution des Articles ménagers essentiels et l'usage des interventions

monétaires permettront de satisfaire les besoins élémentaires (Eau, Hygiène et assainissement, logement, nutrition et santé), et de sauver des vies. Les PBS feront l'objet d'un ciblage et d'une réponse appropriée par les partenaires techniques compétents. Une attention sera accordée au renforcement de l'autonomisation des réfugiés et à la promotion de solutions durables et voies complémentaires.

Suivi de la réponse

Le HCR et ses partenaires mettront en place et renforceront où nécessaire l'approche de la redevabilité envers les populations affectées (AAP). Ceci suppose l'implication des populations dans les mécanismes de planification et de réponse, ainsi que la mise sur pied des moyens et méthodes adaptées de sondage des populations cibles, vis-à-vis de la qualité des services à eux fournis par le HCR et ses partenaires. Parallèlement, les mécanismes de dénonciation des fraudes et abus devront être vulgarisés et accessibles aux populations ciblées. Des visites de suivi des projets et des enquêtes régulières réalisées auprès des bénéficiaires seront organisées afin d'évaluer les résultats des interventions. Un reportage ainsi qu'une vérification/audit réguliers des projets seront exécutés. Le HCR assurera le leadership de la mise en œuvre des activités en conformité avec le modèle de coordination des réfugiés, et des différents accords de partenariat.

Voir le cadre logique: <https://reliefweb.int/node/3935089>

* Les 2 objectifs stratégiques, les 12 objectifs spécifiques et leurs indicateurs sont détaillés dans le Cadre intersectoriel présenté à la page 43

2.10. Groupe de travail transferts monétaires à usages multiples



Grandes lignes de la stratégie de réponse

L'analyse des tendances des cinq dernières années (2018-2022) montre que les transferts à usages multiples sont en pleine expansion en RDC. En 2022, 31 organisations ont rapporté des projets avec TM ayant distribué 62,3 millions de dollars américains dont \$33 millions sous forme de transferts à usage multiples. Pour 2023-2024, les partenaires prévoient d'augmenter encore le volume d'assistance dédié aux transferts monétaires à usage multiple (TMUM) dans le but d'augmenter les capacités des ménages vulnérables, de répondre aux besoins vitaux des personnes les plus vulnérables et d'améliorer leurs conditions de vie (conformément aux objectifs stratégiques 1 & 2 du Plan de Réponse Humanitaire).

Le Cash Working Group (CWG) national avec l'appui de ses relais régionaux et provinciaux, coordonnera et fournira des conseils techniques à tous les partenaires et aux clusters. Le CWG réunira les partenaires de mise en œuvre des transferts monétaires afin de renforcer les approches communes, notamment par le développement des outils, l'analyse de faisabilité et des risques, l'intégration ou le séquençage des activités afin d'améliorer la collaboration et d'éviter les doublons. Le CWG renforcera les efforts visant à coordonner les valeurs de transfert, notamment par le biais de la révision et mises à jour périodiques du panier de

dépenses minimum (MEB). Afin d'améliorer l'efficacité de la réponse, le CWG accompagnera les acteurs humanitaires dans la négociation (collective) des frais de transfert compétitifs par le biais de la réactivation de la plateforme de coordination de l'aide humanitaire et prestataires de services financiers (PSF)⁵ et la cartographie des PSF. Le CWG continuera aussi à suivre, par le biais de l'Initiative conjointe de suivi mensuel des marchés, l'évolution des marchés locaux, des prix et du pouvoir d'achat.⁶ Enfin, le CWG continuera à renforcer les capacités des acteurs, notamment les acteurs locaux et travaillera avec l'ensemble des partenaires pour la mise en œuvre du plan de transition vers le nouveau modèle de coordination des transferts monétaires.

En 2023-2024, le CWG assurera également la coordination opérationnelle et l'orientation technique des partenaires qui mettent en œuvre les transferts. En plus, la matrice de rapportage sera améliorée afin de renforcer la qualité des données et les partenaires seront formés sur son utilisation. À partir de 2023, les chiffres de planification, y compris le nombre de bénéficiaires prévus et la valeur totale de l'aide prévue, seront extraits du portefeuille des Clusters ou des organisations et feront l'objet d'un rapport distinct dans le cadre du chapitre sur les transferts monétaires à usages multiples (TMUM).

Indicateurs de suivi de la réponse

En 2023-2024, le CWG continuera ses efforts de suivi des transferts monétaires à usage multiple. Les trois indicateurs adoptés en 2022 seront maintenus. En marge de ce travail, le CWG continuera d'effectuer un suivi des transferts monétaires multisectoriels, tandis que le suivi des indicateurs relatifs aux transferts monétaires sectoriels demeurera sous la responsabilité des clusters concernés

Nombre de personnes assistées à travers une réponse en espèces à usages multiples

Montants (en US\$) distribués à travers une réponse en espèces à usages multiples

% des ménages qui rapportent avoir été capables de répondre à leurs besoins de base, en ligne avec leurs priorités

Partie 3 : **Annexes**

BUNIA/ITURI, AOÛT 2022

Plus de 11 200 personnes vivent depuis 2018 dans un site de personnes déplacées dans la ville de Bunia.

L'insécurité toujours présente dans leurs villages les empêche de retourner chez elles

Photo OCHA/Wassy Kambale



3.1. Et si rien n'est fait ?

Si en 2023-2024 les personnes affectées par la crise ne reçoivent pas l'assistance dont elles ont besoin, il est probable que les besoins humanitaires à travers le pays continueront à augmenter. Des millions de femmes, d'hommes, de filles, de garçons, et de personnes âgées, privés de leurs droits sociaux et humains les plus élémentaires par les conflits et les catastrophes naturelles, risqueront leur vie pour subvenir à leurs besoins primaires. Leur vulnérabilité face à de nouveaux chocs sera exacerbée, et les conséquences de ces chocs toujours plus graves. Par ailleurs, les gains déjà maigres des réponses précédentes seront anéantis du fait de la généralisation de la vulnérabilité chronique.

Insécurité alimentaire aiguë



Si aucune assistance alimentaire n'est fournie, la situation de 10 millions de personnes dans le besoin d'une assistance alimentaire et d'un appui aux moyens de subsistance se détériorera.

Sans une intervention urgente de nombreux ménages seront dans l'incapacité de couvrir leurs besoins à court terme. Ils seront contraints d'adopter davantage de stratégies qui fragilisent les systèmes de production et l'économie locale et qui mettent en péril leur protection, compromettant ainsi encore davantage le bien-être de la population. Des effets pervers seront aussi observés sur l'environnement qui sera davantage dégradé pour répondre aux besoins alimentaires ainsi qu'une baisse significative des capacités de production nationale à cause la non-disponibilité de la main d'œuvre valide.

Mouvements de population



Sans appui, les personnes déplacées, retournées, réfugiées et les familles d'accueil ne pourront pas satisfaire leurs besoins vitaux ni commencer à se relever de la crise.

Si rien n'est fait, les personnes affectées par les mouvements de population ne bénéficieront pas d'un accès minimal à l'eau potable, aux soins, à la nourriture, à un abri décent et à des biens de première nécessité. Leurs enfants resteront privés d'accès à l'éducation. **4,3 millions** de personnes déplacées et retournées ne pourront retrouver des conditions de vie digne, aggravant les stratégies négatives de survie et les tensions intercommunautaires.

Problématiques de protection



Faute d'assistance, les victimes de violations des des droits de l'Homme seront abandonnées à leur sort, et les risques de protection augmenteront.

En l'absence de monitoring de protection et de financement des paquets d'intervention pertinents, les victimes de violations ne seront pas identifiées, référées, ni prises en charge à temps, notamment près de **50 000** enfants non accompagnés, environ **10 000** enfants associés aux forces et groupes armés, et **1,1 million** de personnes à risque et survivant(e) s de violences basées sur le genre. En outre, **2,6 millions** de personnes ne pourront pas bénéficier de l'assistance légale nécessaire pour surmonter les obstacles entravant l'accès aux droits fonciers. Les violations du droit international humanitaire et des droits humains persisteront si les parties au conflit ne sont pas sensibilisées à leurs obligations et les communautés à leurs droits et aux différents risques de protection, y compris l'exposition aux engins explosifs.

Malnutrition aiguë



Faute de prise en charge, la mortalité des jeunes enfants en situation de malnutrition aiguë augmentera

Le manque d'assistance en nutrition, santé et en eau, hygiène et assainissement aura des conséquences dramatiques telles que l'affaiblissement du système immunitaire et la vulnérabilité à d'autres maladies pour près de **6,4 millions** de personnes affectées par la malnutrition aiguë dont près de **3,6 millions** d'enfants de moins de 5 ans, **3,9 millions** de femmes enceintes et allaitantes et personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose qui ne seront pas pris en charge.

Epidémies



Sans prévention ni riposte, les épidémies risquent de flamber.

Si aucune réponse n'est apportée, des épidémies, pourtant évitables grâce à la vaccination ou des mesures d'hygiène simples, continueront à tuer des milliers de personnes, particulièrement les enfants de moins de 5 ans.

Accès humanitaire



En l'absence de soutien logistique, l'accès humanitaire physique restera limité, privant des milliers de personnes d'assistance.

Si les services aériens pour acheminer les biens et le personnel humanitaires dans des zones difficiles d'accès sont interrompus, et que les routes endommagées ne sont pas réhabilitées, l'accès physique des partenaires humanitaires aux personnes les plus vulnérables s'en trouvera encore restreint, privant des milliers de personnes vulnérables d'assistance.

BENI/NORD-KIVU, OCTOBRE 2021

Photo UNHCR/Laschoni Soki



3.2. Cadre de suivi intersectoriel

Objectif Stratégique OS1

L'assistance d'urgence multisectorielle répond de manière opportune, adéquate, et adaptée aux besoins vitaux de **10 millions** de femmes, hommes, filles, garçons avec une attention particulière aux groupes vulnérables.

		BESOIN	CIBLE	LEAD DE SUIVI
INDICATEUR	# de personnes ayant vu leurs conditions de vie améliorées (accès aux biens & services de base et moyens d'existence)	26,4M	10M	LEAD DE SUIVI
	% des personnes affectées qui pensent que l'aide reçue couvre leurs besoins vitaux	Résultats de l'enquête 2022	Cible 2023-2024	LEAD DE SUIVI
		44%	70%	Ground Truth Solution
	% des personnes affectées qui pensent que l'assistance reçue tient compte de leurs préférences	37%	60%	Ground Truth Solution
	% des personnes affectées qui font confiance aux acteurs humanitaires	81%	95%	Ground Truth Solution
	% des personnes qui pensent que l'assistance fournie par les acteurs humanitaires touche les personnes qui en ont le plus besoin	71%	80%	Ground Truth Solution
	% des personnes affectées qui se sentent en sécurité quand elles accèdent à l'aide humanitaire	95%	100%	Ground Truth Solution

Objectif Spécifique SP1.1

Les besoins vitaux (abris, AME, CCCM, éducation, EHA, santé, protection) de **2,4 millions personnes** affectées par des mouvements de population récents (personnes déplacées & retournées depuis moins de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, personnes réfugiées) sont couverts

INDICATEUR	# de personnes déplacées, retournées & réfugiées depuis moins de 6 mois dans les sites, en familles d'accueil ou dans les centres collectifs et nombre de personnes vulnérables de la communauté hôte bénéficiant d'une assistance multisectorielle	4,1M	2,4M	ABRIS, AME, CCCM, EDUCATION, PROTECTION, SANTE
------------	---	------	------	--

Objectif Spécifique SP1.2

Les besoins alimentaires urgents de **10 millions** de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aigüe (déplacés & retournés, familles d'accueil, réfugiés, enfants de moins de 5 ans ou femmes enceintes & allaitantes malnutris) sont couverts

INDICATEUR	# de personnes affectées par l'insécurité alimentaire aigüe bénéficiant d'une assistance alimentaire d'urgence	26,4M	10M	Sécurité Alimentaire
------------	--	-------	-----	----------------------

Objectif Spécifique SP1.3

La prise en charge intégrée de **2,5 millions** de personnes affectées par la malnutrition aigüe (enfants de moins de 5 ans) est assurée

INDICATEUR	# de personnes affectées par la malnutrition aigüe bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle multisectorielle	6,6M	2,5M	Nutrition
------------	--	------	------	-----------

Objectif Spécifique SP1.4

L'accès aux services de prévention et de prise en charge médicale de **4,8 millions** de personnes affectées par une épidémie (choléra, rougeole, paludisme, COVID-19) est assuré

INDICATEUR	# de personnes affectées par une épidémie de choléra, rougeole, paludisme, MVE et/ou COVID-19 bénéficiant d'une prise en charge médicale et/ou ayant accès à la vaccination	6,6M	4,8M	Santé
	# de personnes affectées par une épidémie de choléra, MVE et/ou COVID-19 bénéficiant d'un accès aux services EHA dans les écoles, les structures de santé, les sites & au sein des ménages	2,5M	1,9M	EHA

Objectif Spécifique SP1.5

L'accès aux services de prise en charge de **1,3 million** de personnes affectées par des incidents de protection liés à la crise humanitaire (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, personnes handicapées, personnes déplacées & retournées) est assuré et les mécanismes de prévention de risque de protection sont renforcés

INDICATEUR	# de survivant(e)s de VBG, incluant les enfants, bénéficiant d'une prise en charge médicale & psychosociale	7M	1,3M	SC VBG
	# d'enfants (ENA, EAFGA, enfants déplacés & retournés) ayant été identifiés et bénéficiant d'une prise en charge transitoire en famille d'accueil transitoire et/ou d'un accès aux services EHA dans les centres d'accueil et/ou d'une recherche familiale/ou de recherches de solutions alternatives	47,6k	44,4k	SC PE
	# de personnes vivant dans les zones contaminées ayant bénéficié des activités de dépollution et de destruction des REG et autres engins explosifs improvisés	959,6k	430k	GT LAM
	# de personnes affectées par la crise humanitaire ayant accès aux mécanismes de prévention, sensibilisation et monitoring de protection	2,6M	754k	Protection

Objectif Spécifique SP1.6

La réponse humanitaire est de qualité, adaptée aux besoins et préférences des personnes affectées (selon leur âge, genre, sexe), et protectrice

INDICATEUR	AAP - # de personnels des membres des Clusters ayant bénéficié d'une formation sur les engagements et les orientations du IASC sur la redevabilité envers les populations et les standards tels que la Norme humanitaire fondamentale	500	250	Clusters
	PEAS - # de sensibilisations menées par les membres des Clusters auprès des communautés affectées sur la manière de signaler l'exploitation et les abus sexuels et sur la manière d'accéder à une assistance centrée sur les victimes/survivants (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc.)	5,2k	2,6k	Clusters
	PEAS - # de personnel projet et personnel apparenté ayant suivi les formations, orientations et briefings sur la PEAS	5k	2,5k	Réseau PSEA
	VBG - # de personnels des membres des Clusters formés sur les concepts clé VBG, l'analyse des risques VBG et le circuit de référencement	564	282	Clusters
	Protection transversale - % de projets des Clusters prévoyant des activités ou initiatives visant à renforcer la prise en compte des principes de la protection transversale	N/A	75%	Clusters
	Genre et âge - % des projets des partenaires de chaque cluster/Sous-Cluster financés par le FH et qui atteignent un code GAM de 3 ou 4	100	70%	GENCAP
	Genre et âge - # d'évaluations sectorielles menées par les Clusters prenant en compte les données désagrégées selon le sexe, l'âge, handicap	120	40	Clusters

Objectif Stratégique OS2

La réponse humanitaire multisectorielle permet à **4 millions** de femmes, hommes, filles, garçons affectés par des crises d'améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs capacités à prévenir, faire face et se relever des chocs.

		BESOIN	CIBLE	LEAD DE SUIVI
INDICATEUR	# de de personnes ayant vu leurs conditions de vie améliorées (accès aux biens & services de base et moyens d'existence)	26,4M	4M	LEAD DE SUIVI
	% des personnes affectées qui pensent que l'aide reçue couvre leurs besoins vitaux	Résultats de l'enquête 2022	Cible 2023-2024	LEAD DE SUIVI
		56%	60%	Ground Truth Solution
	% des personnes affectées qui sentent que l'aide qu'elle reçoivent les prépare à l'autonomie	21%	50%	Ground Truth Solution
	% des personnes affectées qui savent comment faire des retours d'information ou soumettre des plaintes aux acteurs humanitaires	47%	80%	Ground Truth Solution

Objectif Spécifique SP2.1

L'accès aux biens & services essentiels (abris ou logement, AME, éducation de base) des femmes, hommes, filles, garçons les plus vulnérables affectés par des mouvements de population prolongés (parmi les personnes déplacées & retournées entre 7 et 12 mois, familles d'accueil, personnes réfugiées) est assuré

INDICATEUR	# de personnes déplacées, retournées & réfugiés entre 7 et 12 mois dans les sites, en familles d'accueil ou dans les centres collectifs bénéficiant d'une assistance multisectorielle	2M	610,6k	ABRIS, AME, EDUCATION
------------	---	----	---------------	-----------------------

Objectif Spécifique SP2.2

Les moyens d'existence des personnes les plus vulnérables affectées par l'insécurité alimentaire aiguë (déplacés & retournés, familles d'accueil, réfugiés, ménages avec enfants de moins de 5 ans ou femmes enceintes & allaitantes malnutris) sont restaurés

INDICATEUR	# de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë bénéficiant d'un soutien à la restauration des moyens d'existence & à la production agricole d'urgence	26,4M	4M	Sécurité Alimentaire
------------	---	-------	-----------	----------------------

Objectif Spécifique SP2.3

Les risques de malnutrition aiguë du nourrisson et du jeune enfant sont réduits à travers des activités de sensibilisation de **1,4 millions** femmes enceintes et allaitantes

INDICATEUR	# de femmes enceintes & allaitantes dans les zones à risque de malnutrition aiguë bénéficiant d'activités d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence	3,8M	1,4M	Nutrition
------------	--	------	-------------	-----------

Objectif Spécifique SP2.4

L'accès aux services de prévention EHA de **624 876** personnes à risque d'être affectées par une épidémie (choléra, MVE, COVID-19) est assuré

INDICATEUR	# de personnes vivant dans les zones à risque d'épidémie de choléra, de MVE ou de COVID-19 bénéficiant d'une assistance préventive en EHA	4,1M	624,9k	EHA
------------	---	------	---------------	-----

Objectif Spécifique SP2.5

L'accompagnement à moyen terme de **583 200** personnes affectées par des incidents de protection (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, personnes handicapées) est assuré

INDICATEUR	# de personnes affectées par des incidents de protection (victimes/survivants de violence, y compris VBG, ENA, EAFGA, victimes de REG, personnes handicapées, personnes déplacées & retournées) bénéficiant d'un accompagnement juridique et/ou d'un soutien pour leur réintégration scolaire et/ou socio-économique et communautaire (dont l'accès à la terre & la cohabitation pacifique)	2,9M	583,2k	Protection
-------------------	---	------	---------------	------------

Objectif Spécifique SP2.6

La réponse humanitaire est de qualité, adaptée aux besoins et préférences des personnes affectées (selon leur âge, genre, sexe), et protectrice

INDICATEUR	AAP - # de personnels des membres des Clusters ayant bénéficié d'une formation sur les engagements et les orientations du IASC sur la redevabilité envers les populations et les standards tels que la Norme humanitaire fondamentale	500	250	Clusters
	PEAS - # de sensibilisations menées par les membres des Clusters auprès des communautés affectées sur la manière de signaler l'exploitation et les abus sexuels et sur la manière d'accéder à une assistance centrée sur les victimes/survivants (groupe de discussion, sensibilisation de proximité et de masse, campagne médiatique, les guichets d'informations etc..)	5,2k	2,6k	Clusters
	PEAS - # de personnel projet et personnel apparenté ayant suivi les formations, orientations et briefings sur la PEAS	5k	2,5k	Réseau PSEA
INDICATEUR	VBG - # de personnels des membres des Clusters formés sur les concepts clé VBG, l'analyse des risques VBG et le circuit de référencement	564	282	Clusters
	Protection transversale - % de projets des Clusters prévoyant des activités ou initiatives visant à renforcer la prise en compte des principes de la protection transversale	N/A	75%	Clusters
	Genre et âge - % des projets des partenaires de chaque cluster/Sous-Cluster financés par le FH et qui atteignent un code GAM de 3 ou 4	100	70%	GENCAP
	Genre et âge - # d'évaluations sectorielles menées par les Clusters prenant en compte les données désagrégées selon le sexe, l'âge, handicap	120	40	Clusters

3.3. Comment contribuer

Contribuer au plan de réponse humanitaire

Pour consulter l'Aperçu des besoins humanitaires, le Plan de réponse humanitaire, les Tableaux de bord humanitaires et le Suivi du financement, veuillez visiter le site web :

<https://response.reliefweb.int/democratic-republic-congo>

fonds commun unique géré par OCHA. Il peut être mobilisé partout dans le monde.

Pour en savoir plus sur le CERF et son fonctionnement, merci de consulter le site web :

<https://cerf.un.org/donate>

Financer à travers le Central Emergency Response Fund (CERF)

Les deux fenêtres de financement CERF sont : les réponses rapides à de nouvelles crises humanitaires et les crises humanitaires sous-financées. Seules les actions humanitaires de première nécessité sont prises en compte par le CERF. Les contributions au CERF proviennent essentiellement des Gouvernements mais aussi des fondations, associations caritatives, particuliers et compagnies privées. Le CERF est un

Contribuer au Fonds Humanitaire RDC

Le Fonds humanitaire RDC est un instrument de financement humanitaire géré à partir de la RDC. C'est un fonds initié par le Coordonnateur des secours d'urgence et financé par différents Gouvernements. Le responsable du Fonds est le Coordonnateur humanitaire qui délègue sa gestion quotidienne à OCHA. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web :

<https://www.unocha.org/democratic-republic-congo-drc/about-drc-hf>

3.4. Acronymes

AAP	Accountability to affected populations / Redevabilité envers les populations affectées	MEB	Minimum Expenditure Basket / Panier de dépenses minimum
ANJE-U	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence	MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys/ Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
AoR (CP)	Area of responsibility/Domaine de responsabilité (Cluster Protection)	MRM	Monitoring and Reporting Mechanism/ Mécanisme de suivi et de rapportage sur les violations graves des droits de l'enfants
APE	Associations des Parents d'Elèves	NCT	Nexus Core Team
BCNUDH	Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
BSFP	Blanket Supplementary Feeding Program	ONGI	Organisation non-gouvernementale internationale
CCLAM	Centre congolais de lutte antimines	ONGN	Organisation non-gouvernementale nationale
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante	OS	Objectif stratégique
CLAM	Information Management System for Mine Action/base de données de la lutte antimines	PCIMA	Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë
CMP	Commission mouvement de population	PDDRCS	Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation
CNCH	Cadre National de Coordination Humanitaire	PEAS	Protection contre l'exploitation et abus sexuels
COPH	Coordination Opérationnelle Humanitaire Provinciale	PNECHOL-	Programme National d'Elimination du Choléra et de lutte contre les autres Maladies Diarrhéiques
CPCH	Cadre Provincial de Coordination Humanitaire	MD	
CWG	Cash Working Group	PRH	Plan de réponse humanitaire
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réintégration	ProCap	Protection Standby Capacity Project
DTM	Displacement Tracking Matrix / Matrice de suivi des déplacements	PRONANUT	Programme National de Nutrition
EAFGA	Enfants associés aux forces et groupes armés	PSEA	Protection from Sexual Exploitation and Abuse
EAS	Exploitation et abus sexuels	PSF	Prestataires des services financiers
EEI	Engins explosifs improvisés	RDC	République Démocratique du Congo
EFSA	Evaluation Approfondie de la Sécurité Alimentaire	REG	Restes d'explosifs de guerre
EHA	Eau, Hygiène et Assainissement	RN17	Route Nationale 17
EHP	Equipe humanitaire pays	SIMR	Surveillance intégrée de la maladie et riposte
ENA	Enfant non accompagné	SMART	Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions/ Suivi et évaluation standardisée des urgences et transitions
FAMAC	Familles d'accueil	SMS	Short Message Service/Service de messages courts
FEFA	Femmes enceintes et femmes allaitantes	SNIS	Système national d'informations sanitaires
FTS	Financial Tracking System/ Système de suivi financier	SNIS	Système national d'informations sanitaires
GenCap	Gender Standby Capacity Project	SNSAP	Surveillance Nutritionnelle, Sécurité Alimentaire et Alerte Précoce
GTPE	Groupe de travail Protection de l'Enfance	SP	Objectif spécifique
HCT	Humanitarian country team	TM	Transfert monétaire
HDP	Humanitaire, Développement et Paix	TMUM	Transfert monétaire à usage multiple
IASC	Inter-Agency Standing Committee / Comité Permanent Inter-Agences	UNITAR	United Nations Institute for Training and Research
ICCN	Institut Congolais de Conservation de la Nature	UNOSAT	UNITAR Operational Satellite Applications Programme/ Programme d'applications opérationnelles des satellites de l'UNITAR
IPC	Integrated Food Security Phase Classification/ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire	VBG	Violences basées sur le genre
JIAF	Joint Intersectoral Analysis Framework/Cadre commun d'analyse intersectorielle	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
LAM	Lutte anti-mines	ZS	Zone de santé
LTP	Logement, Terre et Propriété		

3.5. Notes finales

1. Un sous-groupe des 10 millions mentionnés dans l'objectif stratégique 1.
2. 52 groupes de discussions ; études de perceptions par Ground Truth Solutions (GTS) ; Indicateurs AAP et du Washington group sur le handicap de la Multi-sector Needs Assessment (MSNA): *études réalisées en juin 2022*
3. Des études seront menées par GTS en 2023 et 2024
4. Pour plus d'informations sur l'approche Nexus en RDC, consultez :
<<https://response.reliefweb.int/democratic-republic-congo/nexus>>
5. TOR Plateforme de coordination (humanitarianresponse.info) :
<<https://reliefweb.int/node/3920418>>
6. REACH_RDC_ToR_Extterne_ICSM_Avril2022.pdf (impact-repository.org). :
<<https://www.impact-repository.org/document/repository/345c9412/>>

**PLAN DE RÉPONSE
HUMANITAIRE**

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO